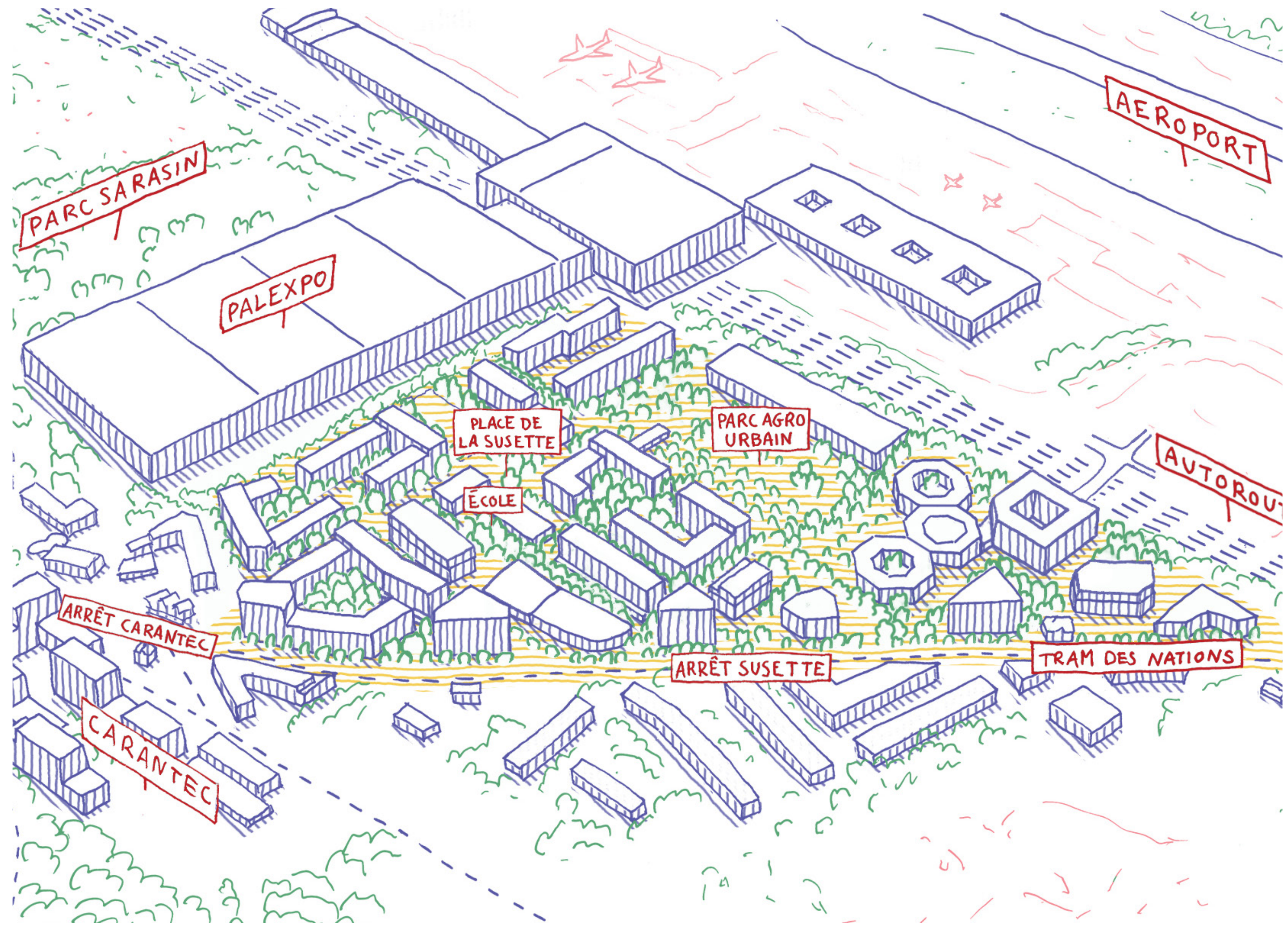


# Grand Projet Grand-Saconnex

## Secteur Susette

Actualisation du Schéma Directeur

Présentation publique  
Compte-rendu intermédiaire  
6 février 2024



# Déroulement de la soirée

## **Contexte (10 min.)**

- Historique du projet
- Schéma directeur 2019 et raisons de son actualisation

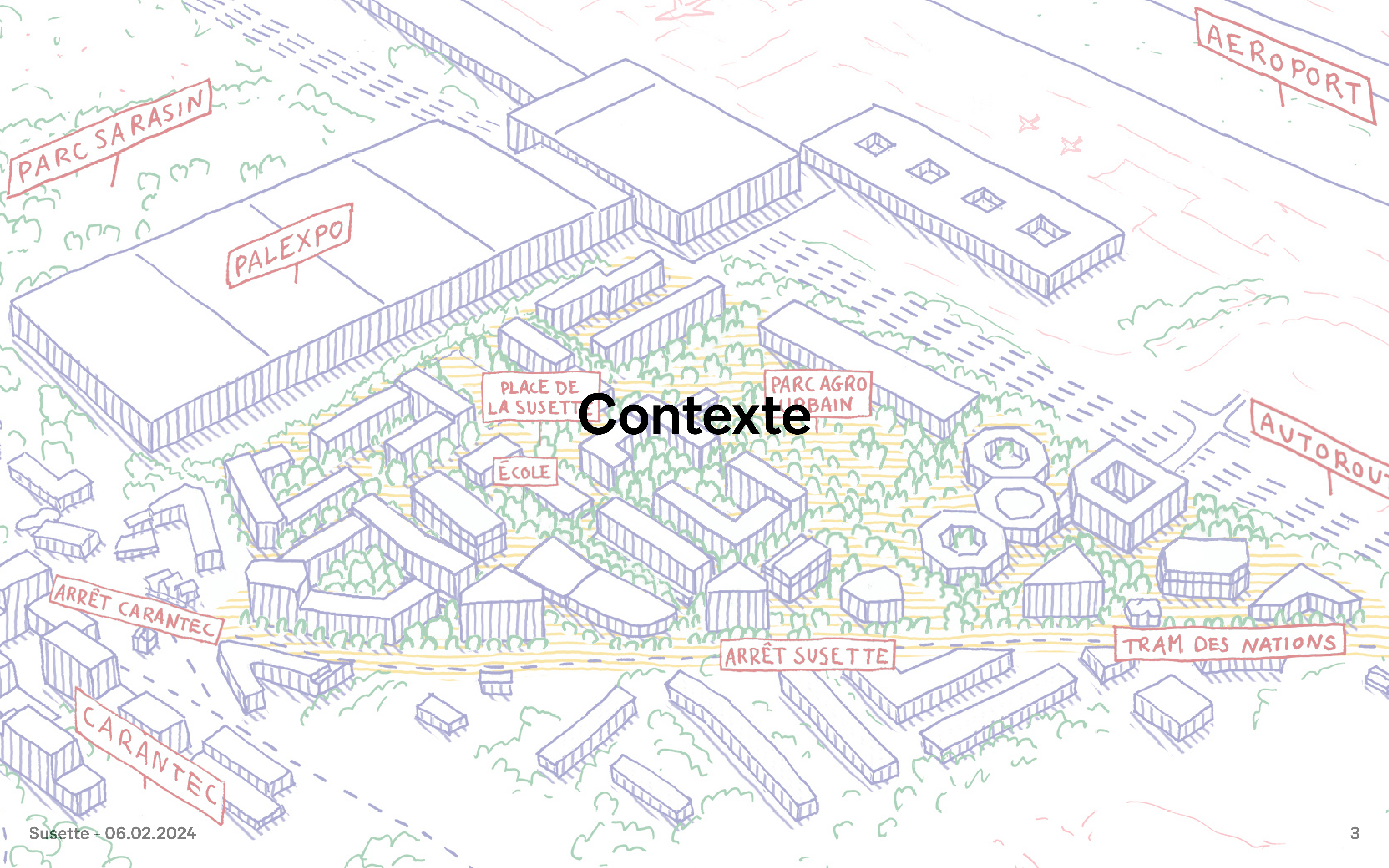
## **Processus d'actualisation du schéma directeur (10 min.)**

- Présentation du déroulé de l'étude
- Synthèse des ateliers de concertation

## **Présentation de l'image directrice (40 min.)**

## **Questions et discussions (30 min.)**

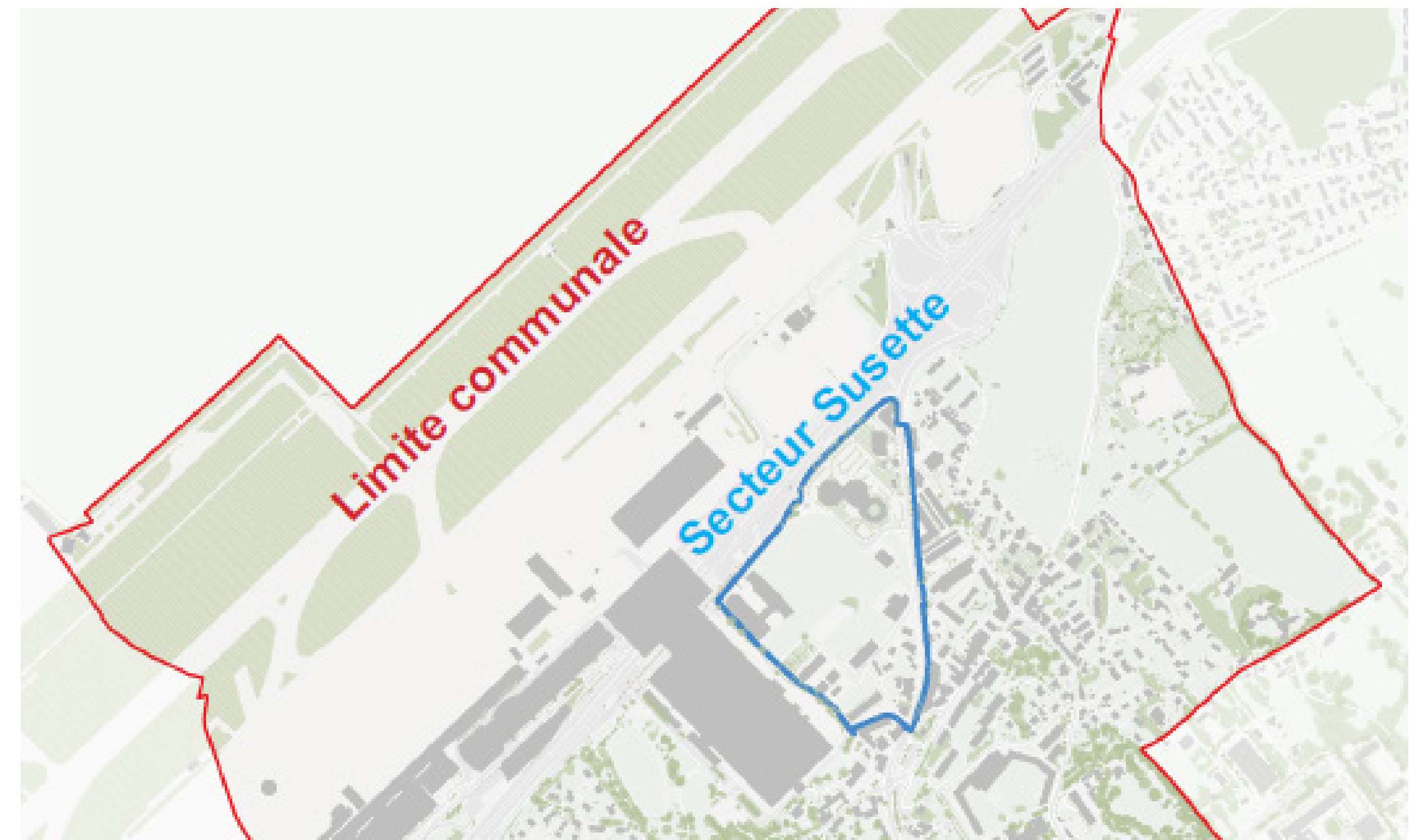
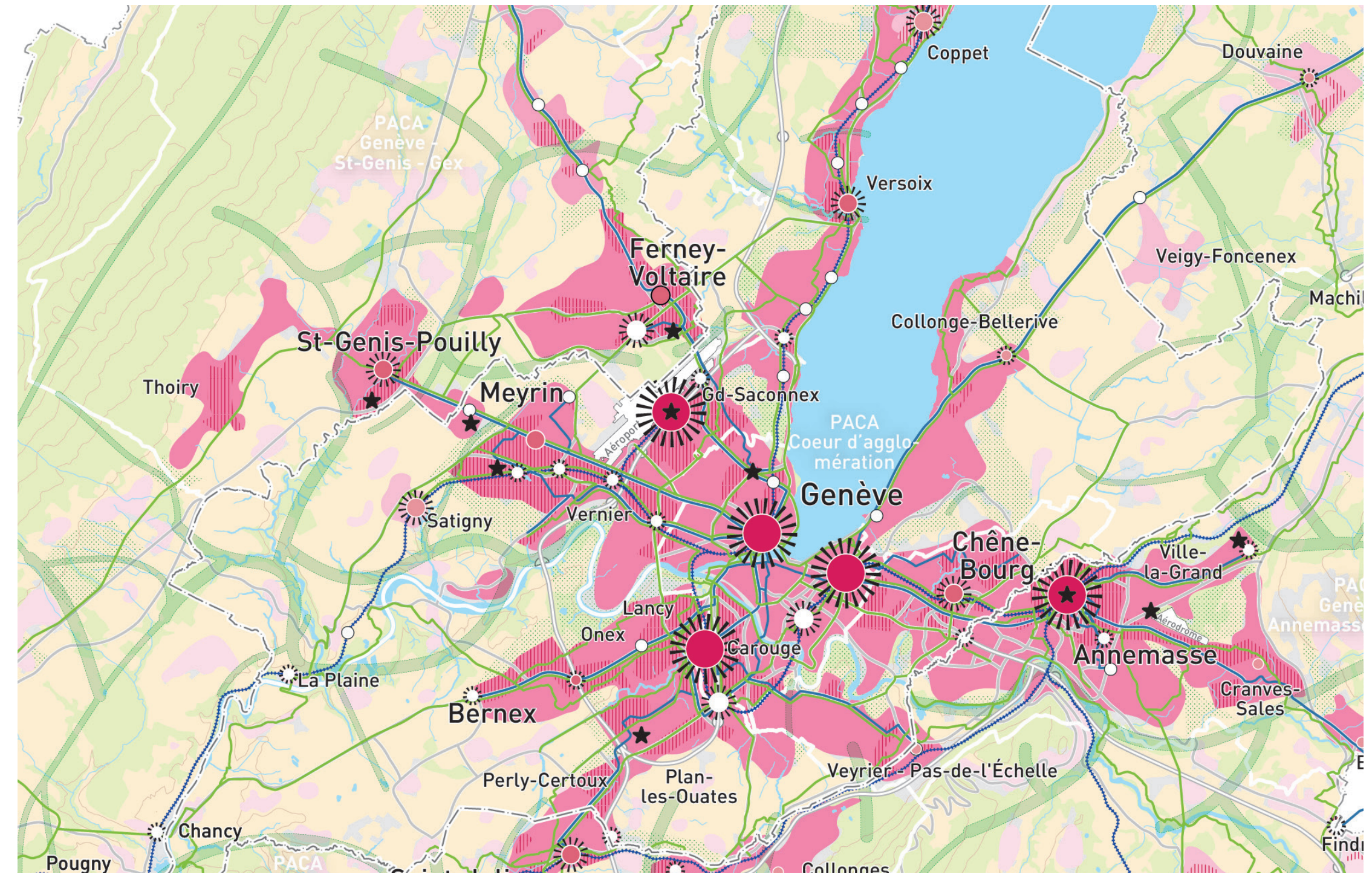
## **Apéritif**



# Contexte

# Articulation des échelles territoriales

- Projet d'agglomération.
- Plan directeur cantonal.
- Plan des zones d'affectation.
- Plan directeur communal.
- Schéma directeur.
- Planifications de détail par secteur.



# Ligne de vie du projet

- Etudes-test 2016
- Schéma directeur 2017-2019
- Modification des limites de zones 2017-2024
- Révision du plan directeur communal 2020-2023
- Actualisation du schéma directeur 2023-2024



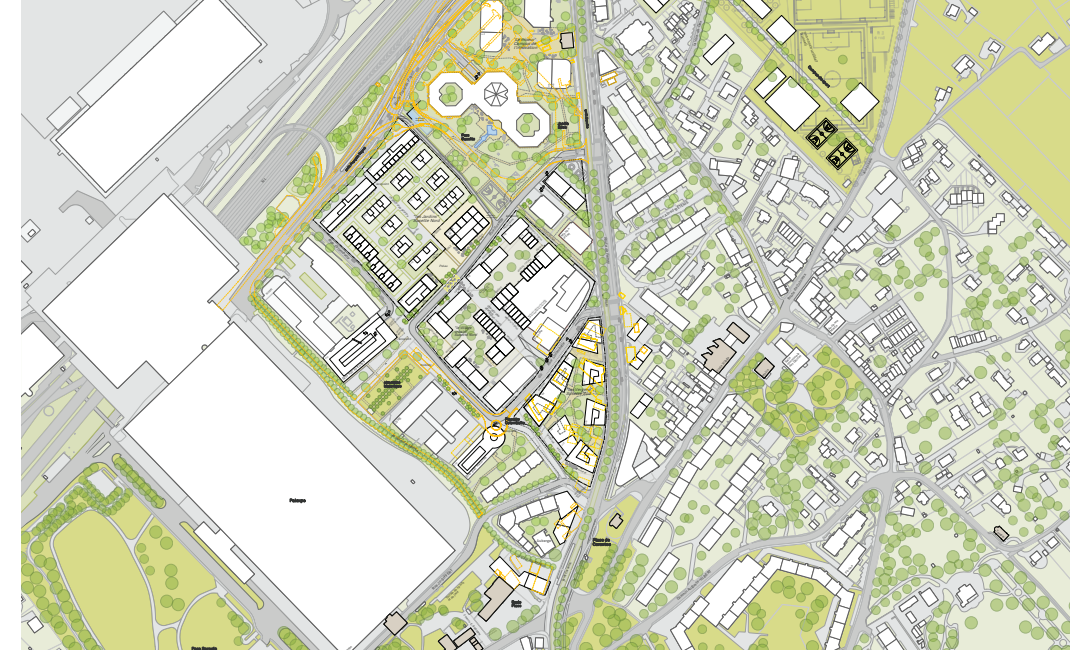


# Études-tests - 2016

- Réflexions sur les grands principes.
- Test d'implantations, de densité, de programme, etc.

Les études-tests développées pendant des ateliers ouverts forment la base pour l'élaboration du schéma directeur de 2019.

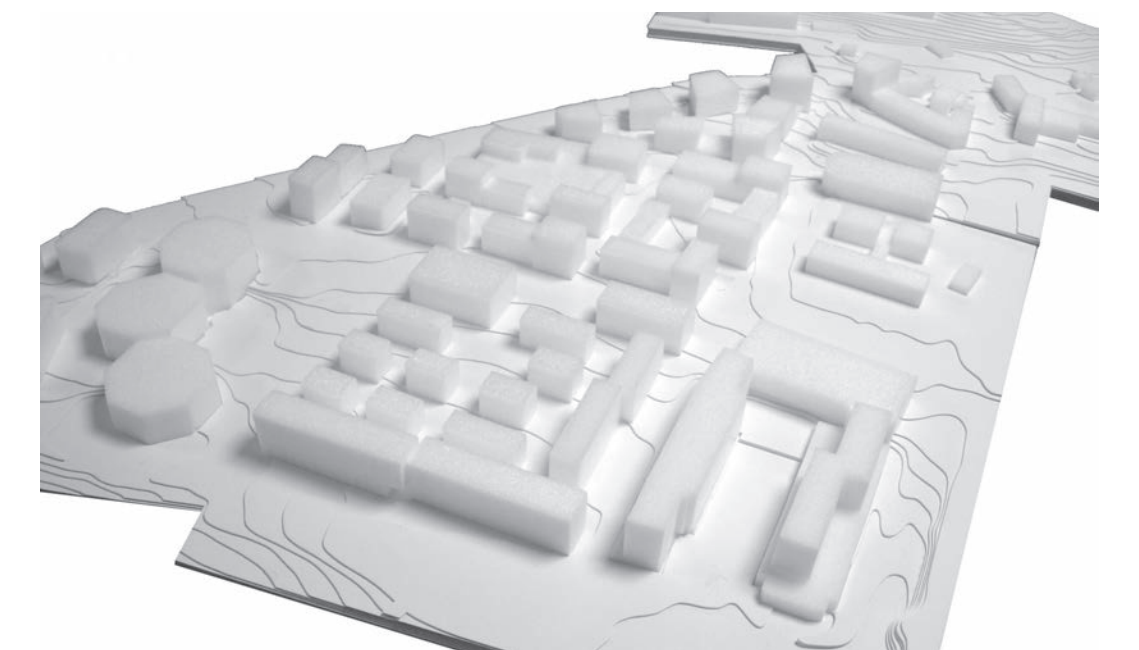
2. Avant-projet PLQ  
Situation : proposition finale



Bühmann Loetscher - Lorenz Eugster - rrs partner / Ateliers-test Susette / présentation atelier 4 / 2 décembre 2016

546

7. Questions / discussion  
Merci de votre attention!



Bühmann Loetscher - Lorenz Eugster - rrs partner / Ateliers-test Susette / présentation atelier 4 / 2 décembre 2016

577

PLAN DE MASSE

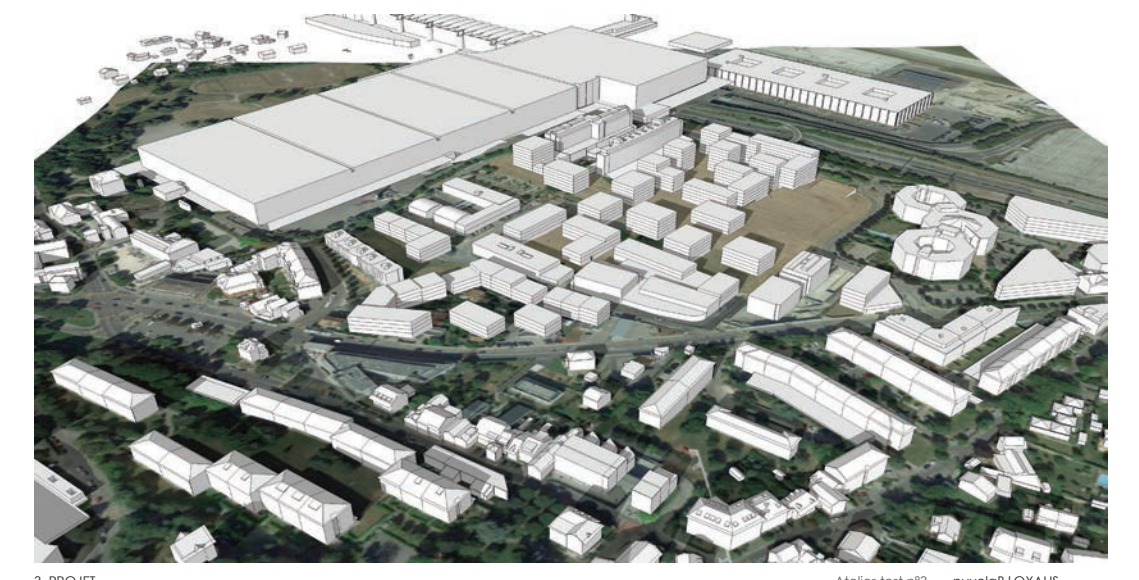


3. PROJET

Atelier-test n°3  
nuvob | OXALIS

633

MAQUETTE 3D

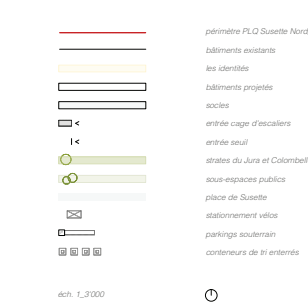


3. PROJET

Atelier-test n°3  
nuvob | OXALIS

641

ESPACE LIBRE / CONSTRUIT  
LE PLAN



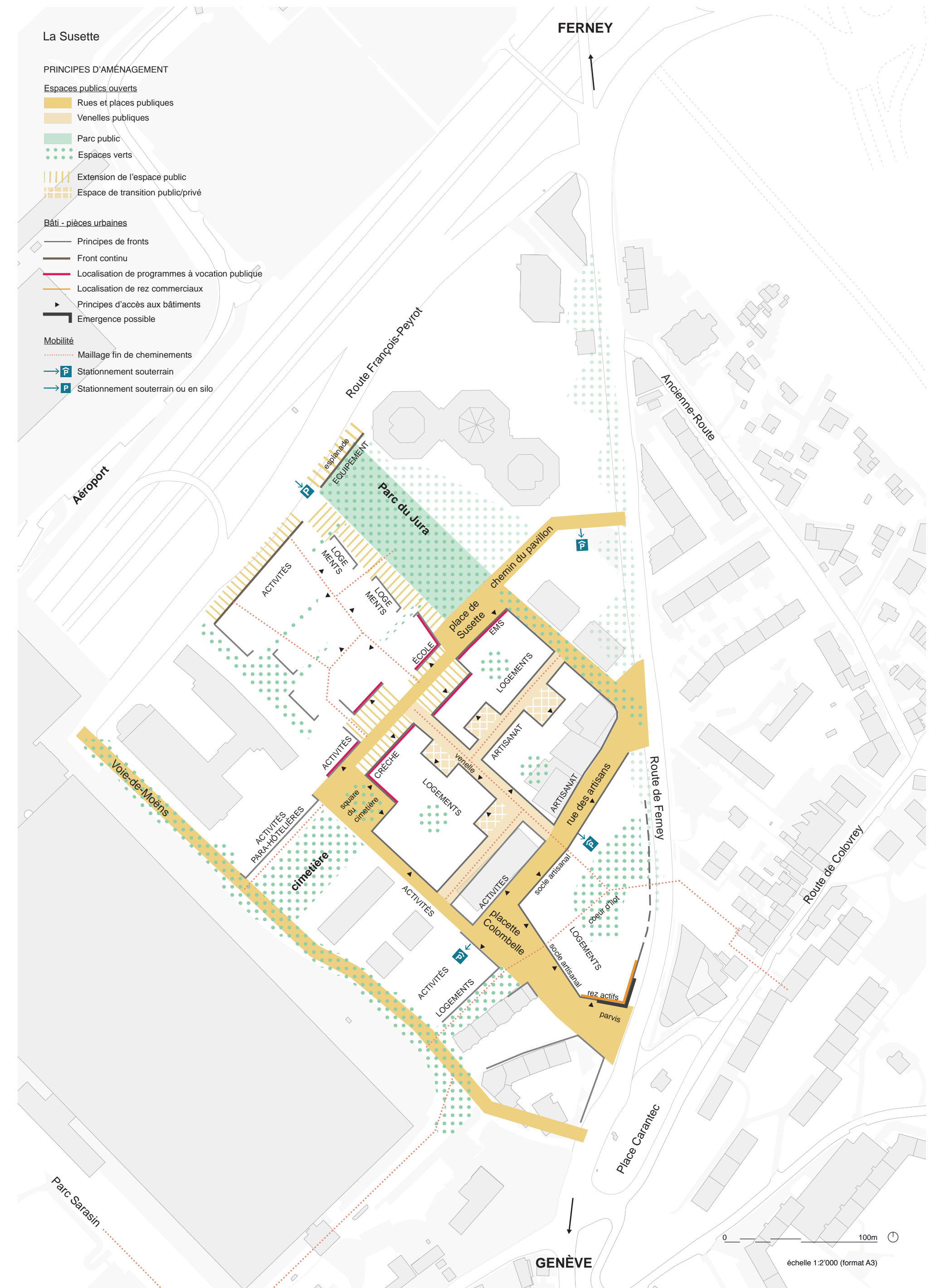
GRAND PROJET / GRANDS-LOGEMENTS  
ATLIERES-TEST / SUSETTE  
ATLIERES-TEST / 03/12/2016

593



# Schéma directeur 2019

- Donne les principes directeurs pour le développement des futurs plans localisés de quartier (PLQ).
- Se structure sous la forme de principes directeurs thématiques et sectoriels.





# Raison de l'actualisation du schéma directeur de 2019

- Les nouveaux enjeux climatiques.
- Le périmètre de la MZ est différent de celui du schéma directeur.
- Les réflexions du Plan directeur communal (PDCom) intègrent un parc agro-urbain dans le secteur de la Susette.
- Les nouvelles courbes de bruit aérien modifient l'implantation de logements sur le secteur.



# Processus d'actualisation du schéma directeur de 2019

# Objectifs de l'actualisation du schéma directeur de 2019

## 1. Adapter le projet urbain

- Intégrer des enjeux de la transition écologique avec la charte cantonale «Quartiers en transition».
- Élargir le périmètre à la pointe nord.
- Adapter la programmation au contexte actuel.
- Intégrer le parc agro-urbain issu des réflexions du PDCom.
- Intégrer la promenade des parcs.
- Intégrer les nouvelles contraintes de bruit aérien et routier.

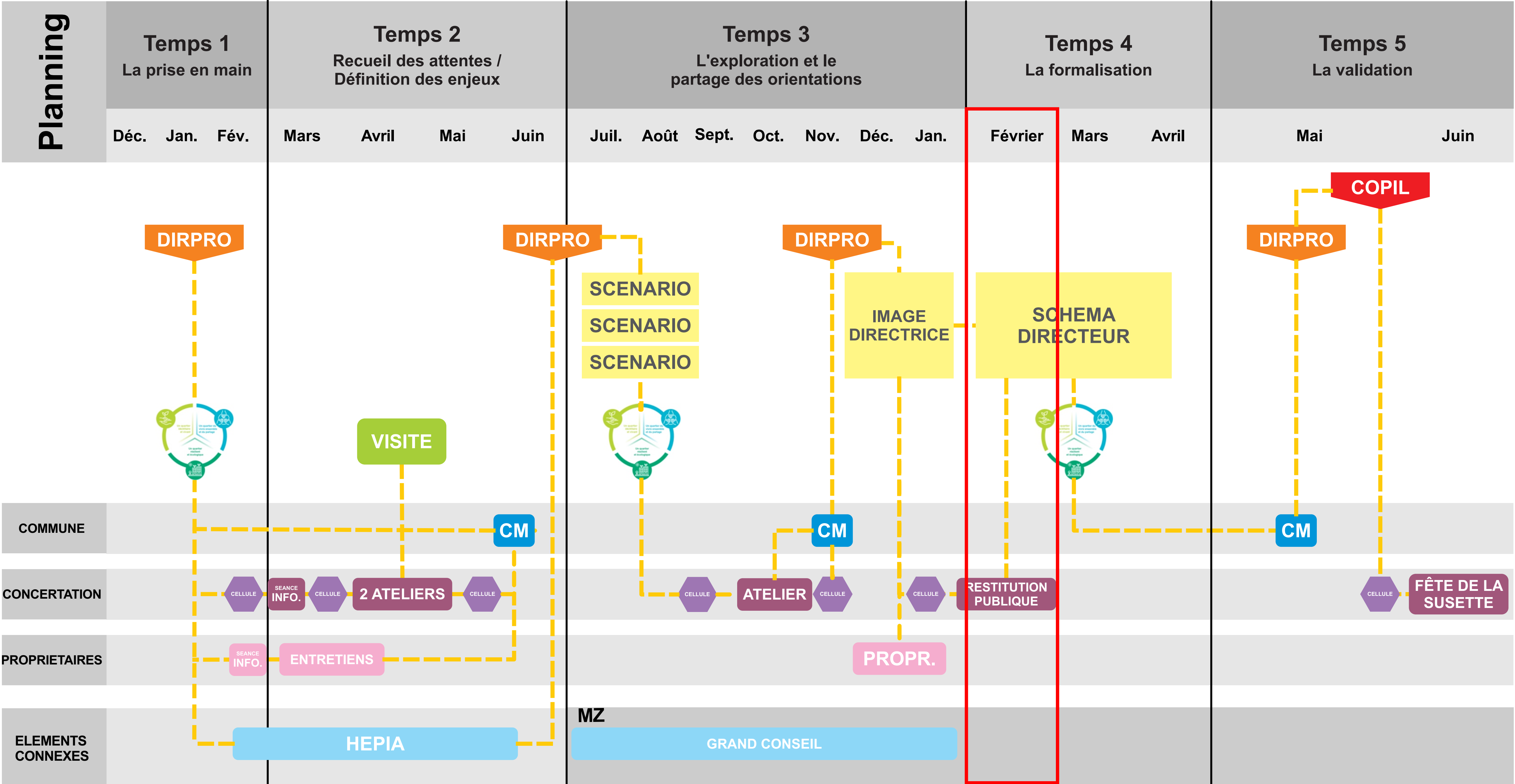
## 2. Garantir la faisabilité foncière

- Concertation des propriétaires et intégration de leurs intentions.
- Traitement équitable pour la répartition des droits à bâtir.

## 3. S'appuyer sur les apports de la concertation citoyenne

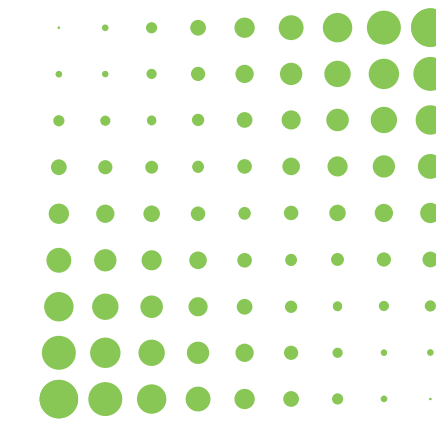
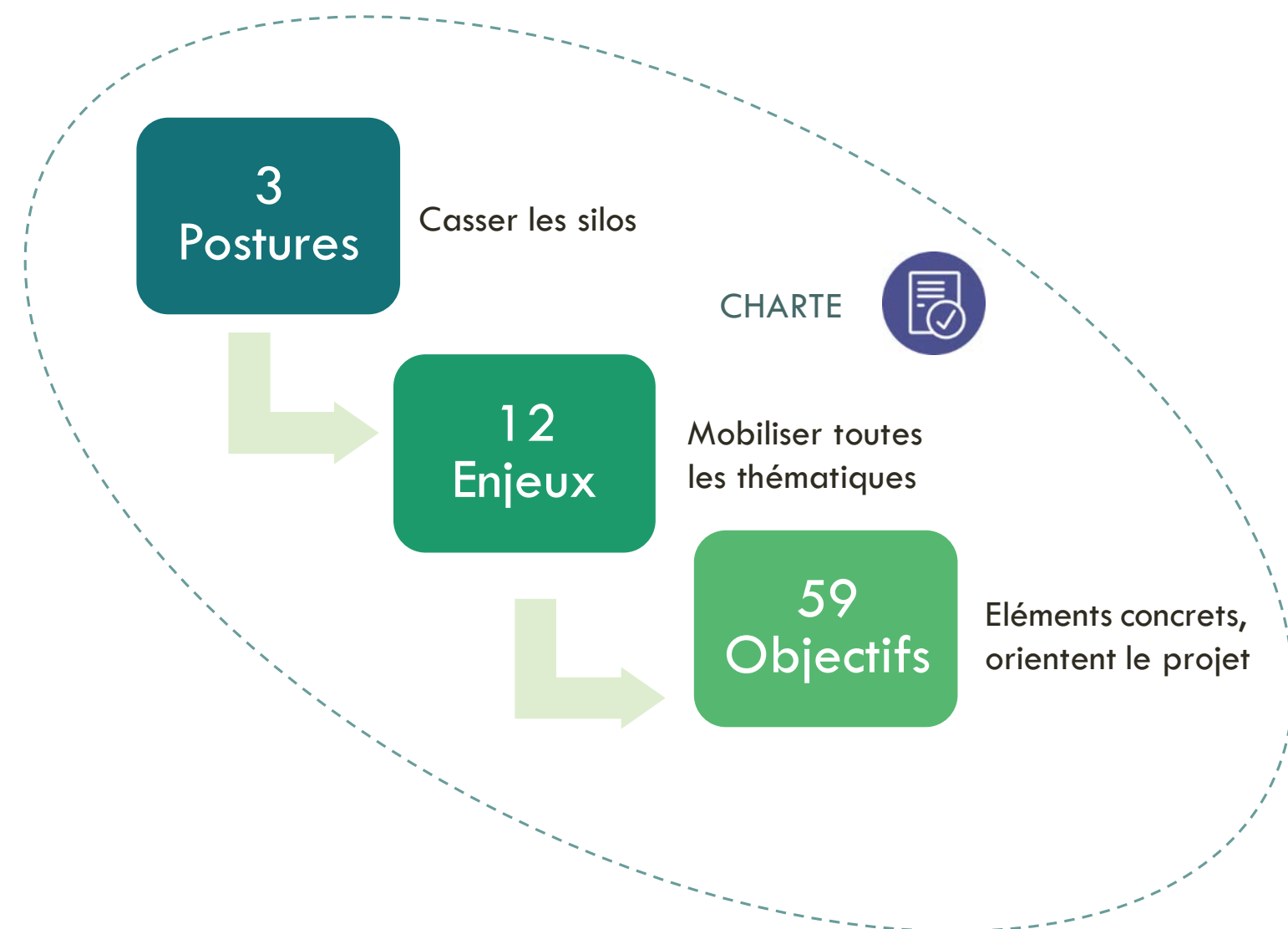
- Intégrer au mieux les attentes des habitantes et habitants en amont du travail.
- Assurer la continuité du processus de concertation tout au long de la planification.

# Déroulement de l'étude



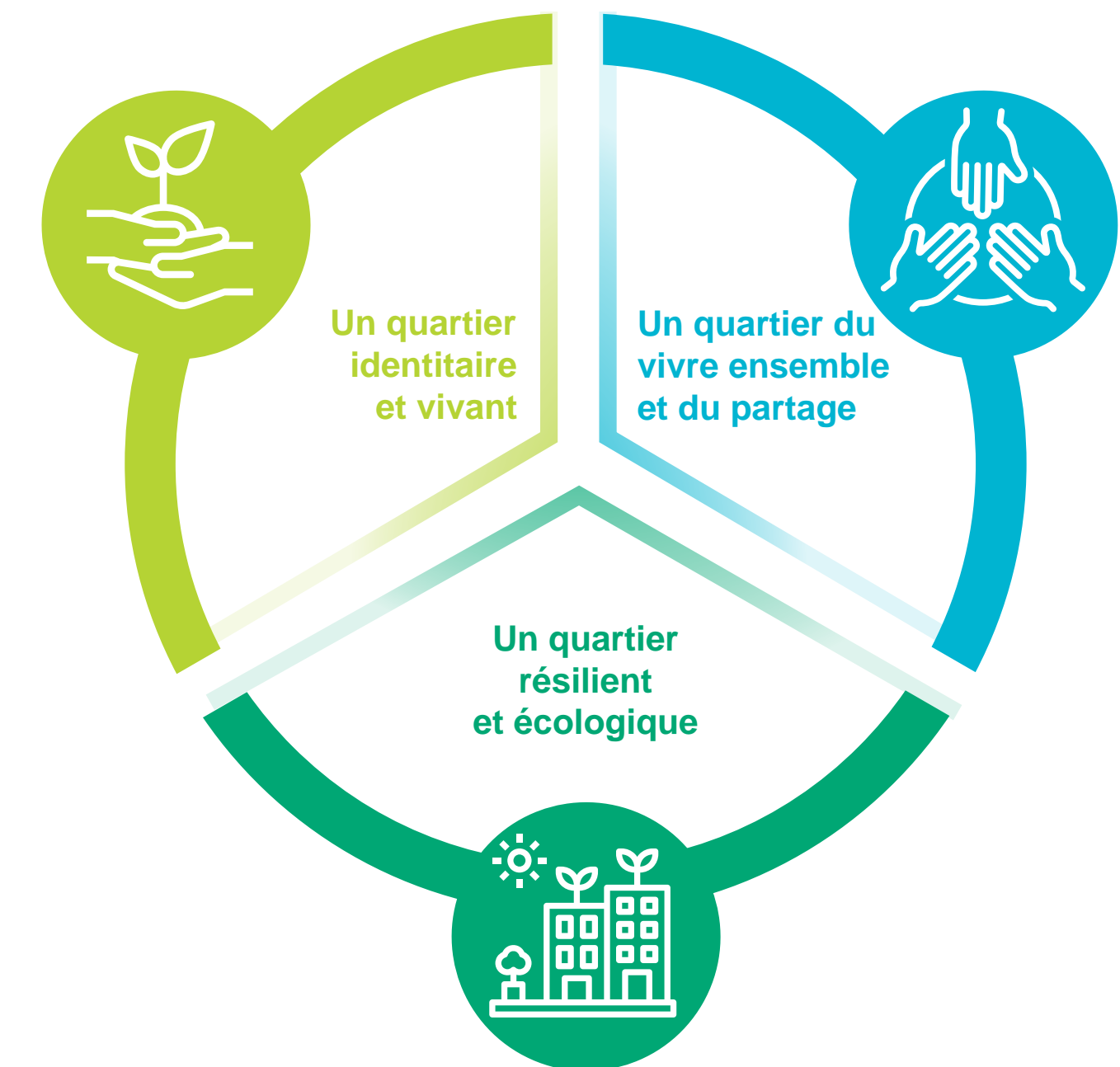
# Charte cantonale «Quartiers en transition»

- Elle reprend les ambitions du plan climat cantonal et du plan directeur cantonal pour une application immédiate.
- Elle porte les ambitions cantonales en termes de durabilité et de qualité.
- Les thématiques sont abordées de manière transversale, au-delà des silos usuels.
- Elle est structurée en 3 postures, elles-mêmes comprenant 4 enjeux pour porter au total 59 objectifs.



## CHARTÉ QUARTIERS EN TRANSITION

POUR DES QUARTIERS DURABLES ET DE QUALITÉ  
AIDE À LA CONCEPTION



# Outil d'évaluation

## «Quartiers en transition»

- Il permet d'évaluer un projet sur des aspects qualitatifs et quantitatifs.
- Flexible, il est utilisable à n'importe quel stade de projet, d'une image directrice à une demande définitive ainsi que pour un quartier existant.
- Son interface internet agréable permet une utilisation simple et partagée.

**QUARTIERS EN TRANSITION** Mes évaluations - Susette - Image directrice Générer fiche quartier CG

**Susette - Image dir...**  
Grano-Saonnex - OU - Commune du Grano-Saonnex - TRIBU architecture  
Partagée avec 3 Collaborateurs (+1 Invité)  
CG CM CL +

**Un quartier identitaire et vivant** 100% → Consulter

- 1.1 Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux
- 1.2 Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant
- 1.3 Développer des milieux de vie sains pour la flore, la faune et les habitants
- 1.4 Mettre en réseau les différents milieux

**Un quartier résilient et écologique** 57% → Poursuivre

- 2.1 Préserver les ressources et réemployer au maximum
- 2.2 Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme
- 2.3 Consommer moins et produire mieux
- 2.4 Concevoir des lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

**Un quartier du vivre ensemble et du partage** 100% → Consulter

- 3.1 Programmer un quartier diversifié
- 3.2 Développer des lieux de vie pour tous
- 3.3 Mettre en place des services mutualisés
- 3.4 Faire vivre le quartier

**Synthèse de l'évaluation : Evaluation des enjeux** Télécharger

**1. Un quartier identitaire et vivant**

- 1.1  Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux
- 1.2  Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant
- 1.3  Développer des milieux de vie sains pour la flore, la faune et les habitants
- 1.4  Mettre en réseau les différents milieux

**2. Un quartier résilient et écologique**

- 2.1  Préserver les ressources et réemployer au maximum
- 2.2  Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme
- 2.3  Consommer moins et produire mieux
- 2.4  Concevoir des lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

**3. Un quartier du vivre ensemble et du partage**

- 3.1  Programmer un quartier diversifié
- 3.2  Développer des lieux de vie pour tous
- 3.3  Mettre en place des services mutualisés (Non-applicable)
- 3.4  Faire vivre le quartier

■ Enjeu consolidé ■ Enjeu non consolidé

Exemplaire Très bon Bon Inacceptable Non répondu

# Objectifs de la concertation

- Le principe de la concertation est d'impliquer la population dans le développement du projet.
- Cette démarche collective permet de définir des objectifs qui défendront au mieux les intérêts publics.
- Le projet définitif de développement sera, néanmoins, réalisé par des professionnelles et professionnels et les décisions finales seront prises par le pouvoir politique.
- Les processus de création de projet restent donc en place mais la planification se basera sur l'apport citoyen pour répondre au mieux aux attentes des habitantes et habitants.
- Le processus décisionnel habituel reste en place. Ce sont les services cantonaux et la Commune qui prennent les décisions finales.

Co-décision

**Concertation**

Consultation

Information

# Charte de concertation

- Cette charte de concertation rappelle les droits et les devoirs des acteurs et actrices, les engagements des uns et des autres et les valeurs essentielles. La transparence, l'honnêteté et la simplicité doivent guider cette démarche.
- Pour la population et les associations, la charte a pour but de faciliter le déroulement de la concertation en précisant une base commune de valeurs.
- Pour les institutions, la charte est un contrat qui leur impose de prendre en compte les débats et les réflexions de la démarche de concertation dans le développement du projet et dans leurs décisions.





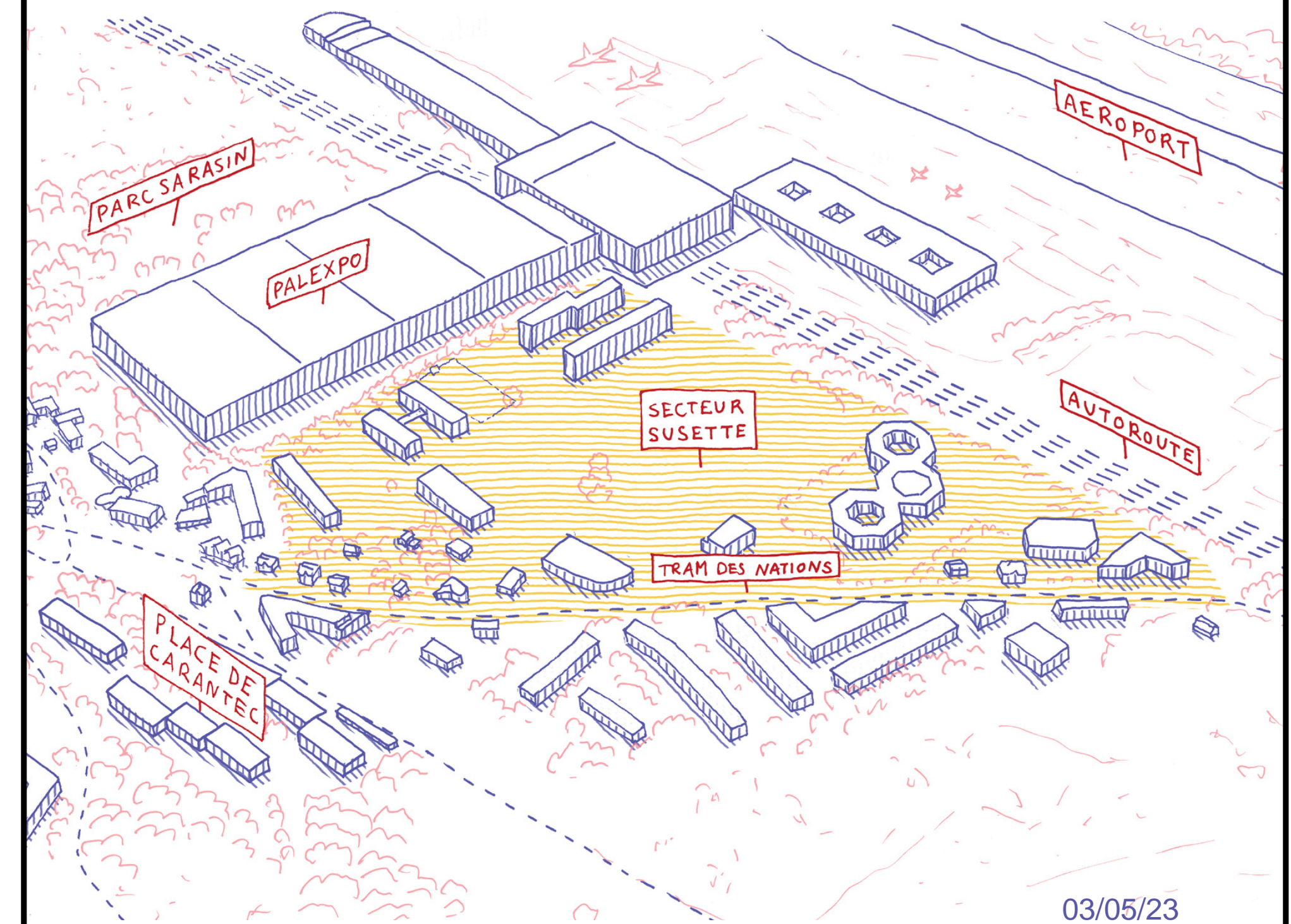
# Cellule de concertation

- La cellule de concertation est constituée de personnes concernées par la vie de la Commune (dans une association, ou exerçant une activité culturelle, économique, sportive ou sociale) et d'habitant·e·s. Les représentantes et représentants de l'Etat de Genève et de la Commune pourront être invités.
- Son rôle est d'accompagner la démarche de concertation de manière continue et de fournir un regard critique extérieur aux processus proposés par sa connaissance du lieu et des enjeux.

## Grand projet Grand-Saconnex

### Secteur Susette

Cahier des charges de la cellule de concertation



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE



Ville du Grand-Saconnex

# Déroulement de la concertation

- Séance d'information «propriétaires»
  - Rencontres avec les propriétaires
  - Séance d'information publique et table ronde
  - 1er Atelier : Visite du secteur et choix des enjeux
  - 2e Atelier : Définition d'objectifs
  - 3e Atelier : Orientations
  - Consultation des propriétaires
  - **Présentation publique de l'image directrice**
  - Exposition à la maison des projets
  - Fête de la Susette (à confirmer)
- 1<sup>er</sup> mars 2023
  - Mars-mai 2023
  - 22 mars 2023
  - 1<sup>er</sup> juin 2023
  - 17 juin 2023
  - 5 octobre 2023
  - 16 janvier 2024
  - **6 février 2024**
  - 7 fév. - 23 mars 2024
  - Eté 2024

# Synthèse des ateliers de concertation



# 1<sup>er</sup> mars 2023

## Séance d'information «propriétaires»

- La séance d'information a réuni une vingtaine de propriétaires.
- L'objectif était de clarifier la démarche de concertation en cours et d'adresser les préoccupations des participantes et participants.
- Les propriétaires ont exprimé le souci que la concertation ne soit pas alibi.
- Ils ont également exprimé la crainte d'une potentielle perte de droits à bâtir due à l'ajout du parc agro-urbain dans le programme du quartier.



# 22 mars 2023

## Séance d'information publique

- Environ soixante personnes ont participé à la réunion.
- Les questions se sont concentrées principalement sur le Pont Pavillon et le Parc agro-urbain (PAU).
- La table ronde a relaté les interrogations des certains habitants sur la viabilité sanitaire du secteur tout en mettant en évidence la nécessité de rentabiliser l'infrastructure du tram en cours de réalisation.



# 1er juin 2023

## Visite de la Susette

- Environ vingt-cinq personnes ont participé à la visite.
- Elle a permis de partager une lecture commune du site et les principes du schéma directeur de 2019 ont été rappelés.
- Les principaux points discutés ont porté sur la conservation de la pleine terre, des arbres majeurs et mise en évidence de la Voie-de-Möens et du cimetière. Les questions des ambiances sonores et du bruit perçu ont été appréciées tout au long du parcours.



# 1er juin 2023

## Atelier 1 : Sélection d'enjeux

- La partie atelier a eu lieu à la suite de la visite
- L'idée était de rentrer progressivement dans le sujet en présélectionnant une série d'enjeux prioritaires de la charte « Quartiers en transition ».
- Les participantes et participants ont travaillé en trois groupes sur les trois postures proposées par la charte.



# 1er juin 2023

## Atelier 1 : Sélection d'enjeux

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 1er juin 2023

### Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !

**Un quartier identitaire et vivant**

Intégrer le quartier dans son contexte, valoriser ses particularités culturelles, historiques et réunir les conditions cadres pour préserver et renforcer la biodiversité. Le quartier contribue, à son échelle, à la ville et au territoire genevois et crée des synergies avec le contexte environnemental.

**Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux**

- Identifier l'infrastructure écologique
- Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs
- Evaluer l'accessibilité du quartier
- Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles
- Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs

**Développer des milieux de vie sains pour les habitants et habitants, la faune et la flore**

- Régénérer et développer des milieux aptes à soutenir la biodiversité
- Développer un tissu bâti de qualité
- Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments
- Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité
- Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance

**Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant**

- Préserver et augmenter la pleine terre et les sols naturels
- Favoriser un cycle de l'eau au plus proche de l'état naturel
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel
- Conservier et renforcer le patrimoine naturel du quartier
- Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage

**Mettre en réseau les différents milieux**

- Renforcer l'infrastructure écologique
- Développer la charpente paysagère
- Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville
- Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous
- Offrir un accès attractif aux transports collectifs

**Handwritten notes:**

- + PARC PLUS ADAPTÉ QU'UNE FERME URBAINE
- + IDENTITÉ À CRÉER
- + ACCÈS AU QUARTIER À ETUDIANT
- + QU'ID DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS? ÉCOLES, QU'IDES AFFACT. PROTÉGÉS
- + CONSERVATION DES ARBRES (CHÊNES) ET CACHER PALEXPO
- + ACCÈS AU TRAIN / AÉROPORT?
- + UTILISER RESOURCES INFRASTRUCTURES PALEXPO EXISTANTES

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 1er juin 2023

### Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !

**Un quartier du vivre ensemble et du partage**

Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage la solidarité, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.

**Programmer un quartier diversifié**

- Intégrer les usagers dans la conception du quartier
- Programmer une mixité fonctionnelle
- Favoriser la coordination dans l'implantation d'activités au regard de l'offre existante
- Offrir des services et des équipements publics à proximité
- Prévoir des espaces non-définis laissés à couvrir des besoins ultérieurs

**Mettre en place des services mutualisés**

- Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources
- Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
- Développer les mesures servicielles de mobilité
- Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

**Faire vivre le quartier**

- Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier
- Mettre en place une gouvernance des espaces communs
- Accompagner le tissu économique vers la durabilité
- Développer une agriculture urbaine
- Encourager les mobilités actives

**Développer des lieux de vie pour toutes et tous**

- Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie
- Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques
- Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers
- Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores
- Assurer la sécurité des différentes mobilités

**Handwritten notes:**

- Privilegier la proximité habitat - emploi

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 1er juin 2023

### Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !

**Un quartier résilient et écologique**

Préserver les ressources naturelles et limiter l'empreinte écologique du quartier par l'économie de moyens. Le quartier valorise l'existant, favorise le réemploi et met la sobriété au service de la transition écologique.

**Préserver les ressources et réemployer au maximum**

- Veiller à une utilisation mesurée du sol
- Préserver la ressource en eau
- Privilégier la rénovation à la démolition/reconstruction
- Réutiliser les matériaux terreux et de démolition in situ
- Mettre en place des logiques d'économie circulaire

**Consommer moins et produire mieux**

- Minimiser la consommation énergétique des bâtiments
- Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée
- Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental
- Limiter la production de déchets, viser un quartier zéro déchet
- Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

**Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme**

- Limiter les excavations et réutiliser les matériaux d'excavation localement
- Utiliser des matériaux de construction recyclés et à faible empreinte carbone pour les bâtiments et les infrastructures
- Privilégier le low-tech et le no-tech dans la construction
- Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier
- Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

**Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales**

- Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments
- Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs
- Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociales
- Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les rez-de-chaussée
- Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement

**Handwritten notes:**

- 1er CHOIX
- 2ème
- Store up pour séchage du bois avec collecteur central au CO2



# 17 juin 2023

## Atelier 2 : Définition d'objectifs

- Le second atelier a rencontré une moins grande affluence.
- Il a été décidé de faire un groupe unique qui a travaillé sur la base produite lors de l'atelier du 1er juin.
- Chaque objectif présélectionné a été détaillé afin d'établir une réflexion plus ancrée sur le site.
- Le but final étant de formuler des objectifs pour le développement de l'image directrice.



# 17 juin 2023

## Atelier 2 : Définition d'objectifs

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 17 juin 2023

### Atelier 2 : Susette, une vision !

R.1 Questionnement sur la fonction du parc agro-urbain : Un parc semble plus adapté qu'une ferme urbaine.  
 R.2 Importance d'avoir une identité pour le quartier.  
 R.3 Intégration d'équipements publics ? (écoles, crèches, appartements protégés, équipements sportifs).  
 R.4 Conservation des grands arbres existants (chênes) et renforcement de l'arborisation côté Palexpo. Il est important de renforcer la présence d'arbres sur le site.  
 R.5 Amélioration de l'accessibilité à la gare côté aéroport, pour toutes et tous (personnes à mobilités réduites, personnes avec des enfants). Le passage sous Palexpo est difficile.  
 R.6 Réfléchir à des synergies possibles avec Palexpo.

**Un quartier identitaire et vivant**  
 Intégrer le quartier dans son contexte, valoriser ses particularités culturelles, historiques et réunir les conditions cadres pour préserver et renforcer la biodiversité. Le quartier contribue, à son échelle, à la ville et au territoire genevois et crée des synergies avec le contexte environnant.

Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux  
 - Identifier l'infrastructurale, écologique  
 - Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs  
 - Evaluer l'accessibilité du quartier  
 - Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles  
 - Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant  
 - Préserver et enrichir la plaine herbe et les sols naturels  
 - Favoriser un cycle de l'eau au plus proche de l'état naturel  
 - Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en collaboration avec le contexte urbain  
 - Préserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier  
 - Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage

Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance  
 - Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance

Mettre en réseau les différents milieux  
 - Renforcer l'infrastructure écologique  
 - Développer la charpente paysagère  
 - Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville  
 - Relier le quartier au reste de la ville par des bassins piédonniers et cyclistes attractifs pour tous  
 - Offrir un accès attractif aux transports collectifs

**DEVELOPPER DES PAYSAGES DU QUOTIDIEN ET DES ESPACES OUVERTS DE QUALITÉ**  
 → VUE "GRAND PAYSAGE"  
 → CRÉER DES # DE NIVEAUX / DÉCROCHEMENTS  
 → ESPACES D'ADAPTATION PAYSAGÈRE  
 → ÉVITER LES SUCCESSIONS DE BARRES Y'INTEGRALET  
 → ESPACE PUBLIC MODULABLE → GRILLON VERT

**OFFRIRE DES ESPACES DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES # ET SUFFISANT**  
 → SYNERGIE (PALEXPO / PARC SARASIN / BLANCHÈRE) / ÉVITER DOUBLONS  
 → CONNEXION AVEC EXISTANT (MUSÉE BD, THÉÂTRE)  
 → ESPACES D'ACTIVITÉS SOCIALES DANS RDC DES BÂTIMENTS  
 → ÉLÉMENTS CULTUREL MAJEUR ?  
 → INFRASTRUCTURES "LÉGÈRES" SPORTIVES

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 17 juin 2023

### Atelier 2 : Susette, une vision !

R.1 Espace laisser pour couvrir les besoins ultérieurs.  
 R.2 Privilégier la proximité habitat-emploi ( privilégier les habitants qui travaillent sur place )

**Un quartier du vivre ensemble et du partage**  
 Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage le solidaire, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.

**OFFRIRE DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS À PROXIMITÉ**  
 → PETITS MAGASINS DE PROXIMITÉ  
 → MARCHÉ COUVERT / HALLES  
 → BISTRO / TRUCKS  
 → RESTAURANTS / TEA ROOMS  
 → COFFETTES DU DIMANCHE / CONCEPTS ELANÉS / DÉCALÉS  
 → VANDERSON ARTISANAT  
 → ESPACES MULTI-ACTIVITÉS (GÉNÉRALISABLES...)  
 → PRÉVOIR DES ESPACES NON-DÉFINIS

Programmer un quartier diversifié  
 - Intégrer les usagers dans la conception du quartier  
 - Programmer une mixité fonctionnelle  
 - Favoriser la coordination dans l'implémentation d'activités au regard de l'offre existante  
 - Offrir des services et des équipements publics à proximité  
 - Prévoir des espaces non-définis

Mettre en place des services mutualisés  
 - Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources  
 - Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité  
 - Développer les mesures servicielles de proximité  
 - Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage le solidaire, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.

Programmer un quartier diversifié  
 - Intégrer les usagers dans la conception du quartier  
 - Programmer une mixité fonctionnelle  
 - Favoriser la coordination dans l'implémentation d'activités au regard de l'offre existante  
 - Offrir des services et des équipements publics à proximité  
 - Prévoir des espaces non-définis

Mettre en place des services mutualisés  
 - Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources  
 - Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité  
 - Développer les mesures servicielles de proximité  
 - Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

Faire vivre le quartier  
 - Intégrer les habitants et habitants dans la gestion du quartier  
 - Mettre en place une gouvernance des espaces communs  
 - Appuyer le tissu économique vers la durabilité  
 - Développer une agriculture urbaine  
 - Encourager les mobilités actives

Développer des lieux de vie pour toutes et tous  
 - Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie  
 - Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques  
 - Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers  
 - Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores  
 - Assurer la sécurité des différents modes

**VIDE À REMPLIR À TERCIE**  
 → ESPACE DE RENCONTRE  
 → UTILISATION DES TOITURES  
 → APPROPRIATION PAR LES FUTURS HABITANTS  
 → FAVORISER MUTUALISATION DES VÉHICULES MOTORISÉS (OU NON) + STATIONNEMENT

→ COOPÉRATIVES "SANS VOITURE" ET AVEC MOBILITY?  
 → ACQUISITION MUTUALISÉE DE VÉHICULE + PARKING / CHARIOTS CARGO  
 → POINT DE CHARGEMENT ÉLECTRIQUE  
 → STATIONNEMENT JOUR/NUIT PAR # UTILISATEURS

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 17 juin 2023

### Atelier 2 : Susette, une vision !

R.1 Créer une start-up pour sécher du bois avec une atmosphère saturée en CO<sub>2</sub>.

**Un quartier résilient et écologique**  
 Préserver les ressources naturelles et limiter l'empreinte écologique du quartier par l'économie de moyens. Le quartier valorise l'existant, favorise le réemploi et met la sobriété au service de la transition écologique.

**1. PRÉSERVER RESILIENCE DU QUARTIER**  
 → NOUVEAUX PAYSAGES (O'EAU PLUVIALE)  
 → PRÉVOIR IRRIGATION PLEINE TERRE + ARBRES  
 → RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE (TOITS) / BASSIN À ABSORPTION D'EAU DE PLUIE, ETC...  
 → BASSIN DE RÉTENTION À CIEL OUVERT  
 → INSTALLATION APPAREIL SANITAIRE SPÉCIFIQUE (Eau grise / NAIN, TOILETTES SÈCHES, SYSTÈMES ROYNET ARABIE DÉBIT)

**2. MINIMISER CONSO ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS**  
 → CONCEPTS DE CONSTRUCTION (INTELLIGENTES PASSIFES ? INNOVANTES "PRODUCTION", DIVERGENCE POSITIVE)  
 → FAVORISER L'ÉCLAIRAGE NATUREL (INNOVANT)  
 → FAÇADES VÉGÉTALISÉES ?  
 → FAÇADES "INTELLIGENTES" / VERANDA, BALCONS OUVERTS / FERRÉS  
 → ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR DÉTECTEURS  
 → MUTUALISATION PALEXPO (SUR MOB) → REDISTRIBUTION POUR LE QUARTIER

**3. PENSER LES INVESTISSEMENTS SUR L'ENTRÉE DU CYCLE DE VIE DU QUARTIER**  
 → PROXIMITÉ AVEC LE CENTRE HISTORIQUE  
 → FLEXIBILITÉ PRÉVUE POUR LE QUARTIER  
 → BÂTIMENT ÉCRAN VS AUTOROUTE  
 → INFRASTRUCTURES PUBLIQUES "CYCLE DE VIE"  
 → ACTIVITÉS "JEUNESSE" - MALLON DE QUARTIER  
 → PARTENAIRES "CIVILS" SUR LE SITE (DÉPLACEMENT ALTERNATIF OU AUTOROUTE)  
 → POTENTIALITÉ DU SOL

**4. PROTÉGER VS RISQUES NATURELS + ACCIDENT MAJEUR**  
 → SANTÉ / TRANSPORT MAT. DANG. AÉRIEN  
 → PROTECTION VS INONDATIONS ET ÎLOTS DE CHALEUR  
 → ATTENTION AU RISQUE AÉRO-PORTUAIRE  
 → LEIS AÉROPORT

**5. TYPOLOGIES**  
 → APPARTEMENTS MODULABLES  
 → CLUSTERS  
 → APPARTEMENTS AVEC  
 → SÉMI-MARKET  
 → FAVORISER ÉCONOMIE D'ÉCHANGE  
 → MAINTIEN DES LOGES

Préserver les ressources et réemployer au maximum  
 - Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée  
 - Favoriser la rénovation à la démolition/reconstruction  
 - Réduire les matériaux ternes et de démolition in situ  
 - Mettre en place des logiques d'économie circulaire

Consommer moins et produire mieux  
 - Minimiser la consommation énergétique des bâtiments  
 - Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental  
 - Limiter la production de déchets  
 - Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un territoire résilient

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme  
 - Limiter les excavations et stabiliser les matériaux d'excavation localement  
 - Utiliser des matériaux de construction écologiques et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments  
 - Privilégier le low-tech et le no-tech dans la construction  
 - Penser les investissements sur l'ensemble du cycle de vie du quartier  
 - Promouvoir des investissements écologiques et compatibles avec les enjeux climatiques

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales  
 - Favoriser les mobilités actives et les modes doux  
 - Concevoir des typologies permettant une adaptation aux besoins de vie et aux évolutions sociales  
 - Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les rez-de-chaussée  
 - Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement

# Synthèse des ateliers 1 et 2

- Les ateliers 1 et 2 ont permis de récolter 83 objectifs classés selon les trois postures de la charte Quartiers en transition.
- 43 de ces objectifs ont servi de base de comparaison des trois scénarios présenté lors de l'atelier 3.
- Les 40 autres seront intégrés, dans la mesure du possible, dans les principes du schéma directeur.

SCHEMA DIRECTEUR « SUSETTE » 2024 : SYNTHÈSE ATELIERS 1 ET 2 DE CONCERTATION

## SYNTHÈSE DES ATELIERS 1 ET 2 DE CONCERTATION

### Les objectifs des habitants pour La Susette

Dans la section précédente, les objectifs n'ont pas toujours été alignés avec les enjeux correspondants de la charte "Quartier en Transition". Cette situation découle de la nature flexible des échanges qui ont eu lieu au sein des ateliers.

Dans le but d'apporter davantage de clarté, la section suivante réordonne les objectifs issus des ateliers de concertation, les réorganise en fonction des enjeux appropriés de la charte "Quartier en Transition".

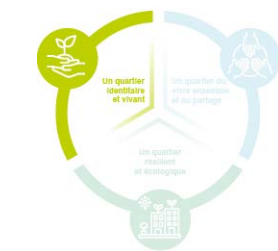
**En violet :** La retranscription synthétique des panneaux des ateliers sous forme d'objectifs.

**En gris :** Ces objectifs ne sont pas directement apparus lors du second atelier. Cependant, ce sont des points qui ont été discutés lors de la séance publique et/ou du premier atelier. Il est donc important de les mentionner.

\* Objectifs repositionnés sous un autre enjeu par rapport aux panneaux des ateliers.

\*\* Enjeux ajoutés de la charte pour repositionner certains objectifs.

### A. Un quartier identitaire et vivant



#### A.1 Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

A.1.1 Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments \*\*

1. Protéger le site des nuisances de l'autoroute et de l'aéroport (pollution atmosphérique et sonore). \*
2. Protéger les habitants des réverbérations de bruit entre les nouvelles constructions par des revêtements de façades appropriés et des implantations étudiées pour minimiser au maximum le bruit (décision à prioriser sur la position des chemins d'accès).

A.1.2 Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité

3. Valoriser le rapport du quartier au « Grand Paysage » (relation visuelle avec le Jura).
4. Travailler les implantations et les volumétries des nouveaux bâtiments comme un paysage construit (diversités, épannelage).

11.09.2023

42

# Les 40 objectifs à intégrer comme principes

## Un quartier identitaire et vivant

Obj. 5. Proposer une offre culturelle, sportive et sociale complémentaire avec ce qui existe déjà.

Obj. 6. Rechercher des synergies avec les acteurs présents à proximité du site (Octagon, Palexpo, Parc Sarasin, Centre sportif du Blanché, Théâtre Le douze dix-huit, futur musée de la Bande dessinée).

Obj. 13. Revaloriser l'œuvre Adam et Eve pour l'entrée du quartier et de la Commune depuis la route de Ferney.

Obj. 24. Etudier une éventuelle synergie entre l'interface multimodale P47 et le quartier.

## Un quartier résilient et écologique

Obj. 28. Penser la gestion de l'eau aussi à l'échelle des bâtiments en intégrant des solutions alternatives moins gourmandes en eau.

Obj. 29. Penser à l'eau comme une ressource et non comme un vecteur de transport de nos déchets.

Obj. 31. Garantir la possibilité d'utiliser la géothermie sur le site.

Obj. 33. Optimiser l'utilisation du sol en combinant les usages (par exemple en couvrant un parking avec de la végétalisation et/ou des panneaux solaires).

Obj. 35. Viser une réutilisation sur site des matériaux terreux et d'excavation.

Obj. 36. Encourager les constructions à énergie positive.

Obj. 37. Favoriser les éclairages naturels directs et indirects.

Obj. 38. Intégrer des solutions pour obtenir un confort thermique dans les bâtiments en minimisant la dépense énergétique (façades végétalisées, protections solaires fixes, façades intelligentes réagissant à la saison).

Obj. 39. Optimiser l'éclairage des espaces extérieurs/publics à l'aide de détecteurs.

Obj. 40. Développer une mobilité durable au sein et entre les quartiers du Grand-Saconnex.

Obj. 43. Développer un quartier modèle en termes de production énergétique locale.

Obj. 44. Etudier une synergie possible avec Palexpo pour l'approvisionnement électrique du quartier.

Obj. 45. Valoriser les façades de Palexpo en termes de production énergétique.

Obj. 46. Vérifier la pertinence d'un raccordement du quartier au projet Genilac.

Obj. 47. Favoriser les solutions constructives avec un faible impact carbone (matériau renouvelable, matériau recyclé). Etudier les alternatives au béton.

Obj. 50. Demander aux développeurs de déclarer leurs intentions et de les respecter.

Obj. 51. Exiger une transparence sur les entreprises et les fournisseurs engagés dans la construction du quartier.

Obj. 52. Intégrer les questions de confort thermique liées aux fortes chaleurs dans la conception des bâtiments et des typologies de logement (orientation des bâtiments, ventilation des appartements, rafraîchissement passif).

Obj. 54. Lorsque cela est possible, végétaliser les toitures.

Obj. 55. Mettre en place des solutions simples de rafraîchissement de l'air dans les espaces ouverts (évapotranspiration, voir brumisation).

Obj. 57. Pratiquer la tonte raisonnée dans les espaces ouverts extérieurs afin de favoriser la biodiversité et l'évapotranspiration pour le rafraîchissement du quartier.

Obj. 61. Encourager les diversités de typologies d'appartements (appartements modulables, appartements ateliers, clusters).

Obj. 62. Favoriser les échanges d'appartement (avec un maintien des loyers) afin d'optimiser l'utilisation des surfaces construites.

## Un quartier du vivre ensemble et du partage

Obj. 65. Penser à des commerces qui favorisent la rencontre, les échanges et qui animent le quartier (bistrot, food-trucks, restaurants, tea-room).

Obj. 66. Proposer des horaires d'ouverture des activités adaptés aux besoins des habitants tout en protégeant les droits des employés (horaires décalés, ouverture de certains commerces le dimanche).

Obj. 67. Encourager l'implantation de lieux à vocations multiples (commerciales, culturelles, productives).

Obj. 68. Coordonner le développement de La Susette avec les autres projets du Grand-Saconnex pour éviter les doublons programmatiques et minimiser le risque de locaux d'activités ou de bureaux inoccupés.

Obj. 71. Encourager l'utilisation des mobilités douces en mettant en place des services de livraison de proximité (logistique du dernier kilomètre).

Obj. 72. Intégrer des modèles d'habitats décorrélés de la voiture (par ex. dans les coopératives).

Obj. 73. Proposer une offre en véhicules partagés répondant à différents besoins (véhicules motorisés divers, vélo-cargo).

Obj. 74. Mutualiser le stationnement entre les logements (utilisation soir et week-end) et les activités (utilisation diurne).

Obj. 75. Etudier la possibilité d'utiliser les parkings existants (P47 ou autres) pour les habitants.

Obj. 76. Prévoir des points de chargement pour les batteries des véhicules électriques.

Obj. 77. Prévoir des espaces permettant le partage d'objets entre habitants, ainsi que des espaces à mutualiser comme des buanderies communes, des chambres d'amis ou autre.

Obj. 78. Garantir la mixité sociale.

Obj. 79. Offrir une diversité de tailles d'appartements qui répondent à différents besoins et différents budgets.

Obj. 80. Permettre l'utilisation des toitures par les habitants pour favoriser les rencontres.

Obj. 82. Mettre en place une structure de quartier permettant l'implication des habitants dans leur quartier et de relayer les idées vers la commune, les régies et les propriétaires.

Obj. 83. Valoriser et redéfinir le rôle d'un concierge d'immeuble ou de quartier dans la dimension sociale et de services.

# 16 octobre 2023

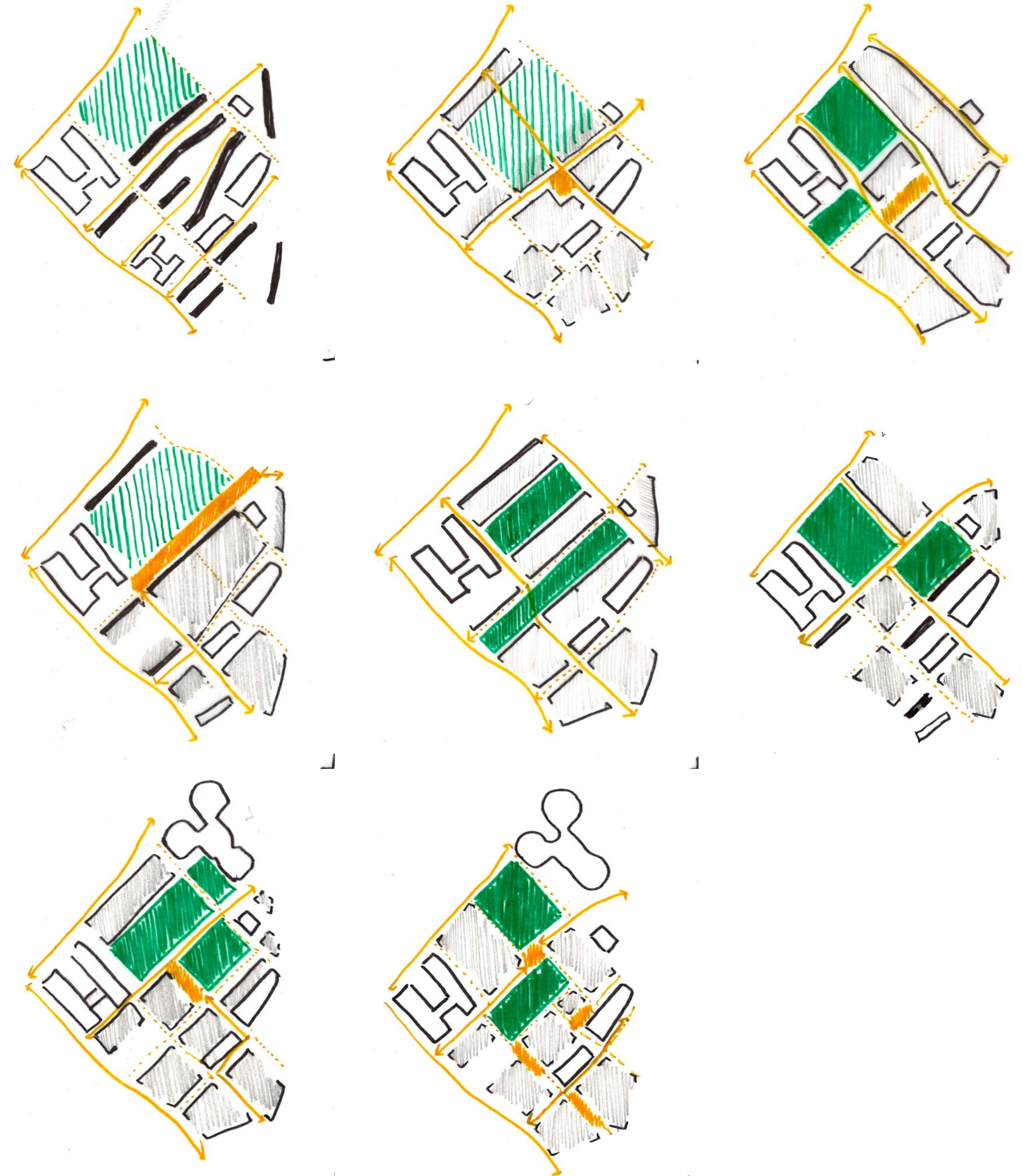
## Atelier 3 : Orientations

- Trois scénarios de développement du quartier de la Susette ont été présentés et discutés lors de ce troisième atelier qui a réuni vingt-cinq personnes.
- Les participants et participantes ont pu émettre des recommandations sur les scénarios qui ont été élaborés sur la base des éléments recueillis lors de l'atelier 2.
- Au terme de l'atelier, une série de questionnements et d'orientations ressortent assez clairement.
- Ces points ont été pris en compte pour élaborer l'image directrice.



# Logique de scénarios

- Explorer différentes façons de développer le quartier
- Les trois scénarios présentés sont une synthèse de 8 variantes discutées en workshop avec le groupe de travail (GT) Susette et les offices cantonaux
- Ils ont été développés dans une logique de contraste entre les propositions
- **L'objectif à ce stade n'est pas d'avoir le meilleur projet mais d'explorer les différentes pistes et d'orienter la suite du travail**



# Les trois scénarios

**1 : Réseau de placettes**

**2 : Place de la Susette**

**3 : Cœur forestier**



# Restitution collective

- Les forces et faiblesses sont listées avec leurs pondérations
- Ces éléments servent à orienter l'image directrice
- Dans le cas où les avis de la Commune et des offices cantonaux seraient contraires aux remarques des participants, un explicatif serait rédigé afin de motiver le choix retenu





# Questions soulevées

- Déplacement du CVHS\*, nécessaire pour le quartier, mais est-ce le bon endroit pour les pompiers ? Le coût est-il supportable ?
- Le parc agro-urbain peine à convaincre : maraîchage dans un endroit soumis à la pollution ? Bétail bruyant et nauséabond à proximité des habitations? Situation enclavée pour le bétail ? Est-ce le bon endroit pour mettre ce programme en œuvre ?
- La gestion de l'eau à ciel ouvert pose des questions : prolifération de moustiques, utilisation d'eau polluée pour de l'arrosage ?

\*Centre de voirie, horticole et de secours

# Orientations issues de la concertation

- Un parc, une forêt, une pépinière urbaine et des potagers partagés
- Une liaison écologique qui ne coupe pas le quartier en deux
- Une urbanisation sous forme d'îlots comprenant des ouvertures et définissant des espaces publics clairs (rues, petite place)
- Une place sans concurrence à Carantec (hiérarchie des espaces publics)
- L'EMS et l'école au centre du quartier
- Un bâtiment écran important le long de l'autoroute abritant des activités

# 16 janvier 2024

## Présentation aux propriétaires

- L'ensemble des propriétaires concernées et concernés (ou de leurs représentants) était présent à cette soirée.
- L'image directrice leur a été présentée après un rappel du déroulement de l'étude et des ateliers de concertation.
- Cette présentation s'est terminée sur une partie présentant une proposition de solution foncière afin de garantir la bonne réalisation du quartier.
- Les propriétaires ont un mois pour faire leur retour sur l'image directrice.

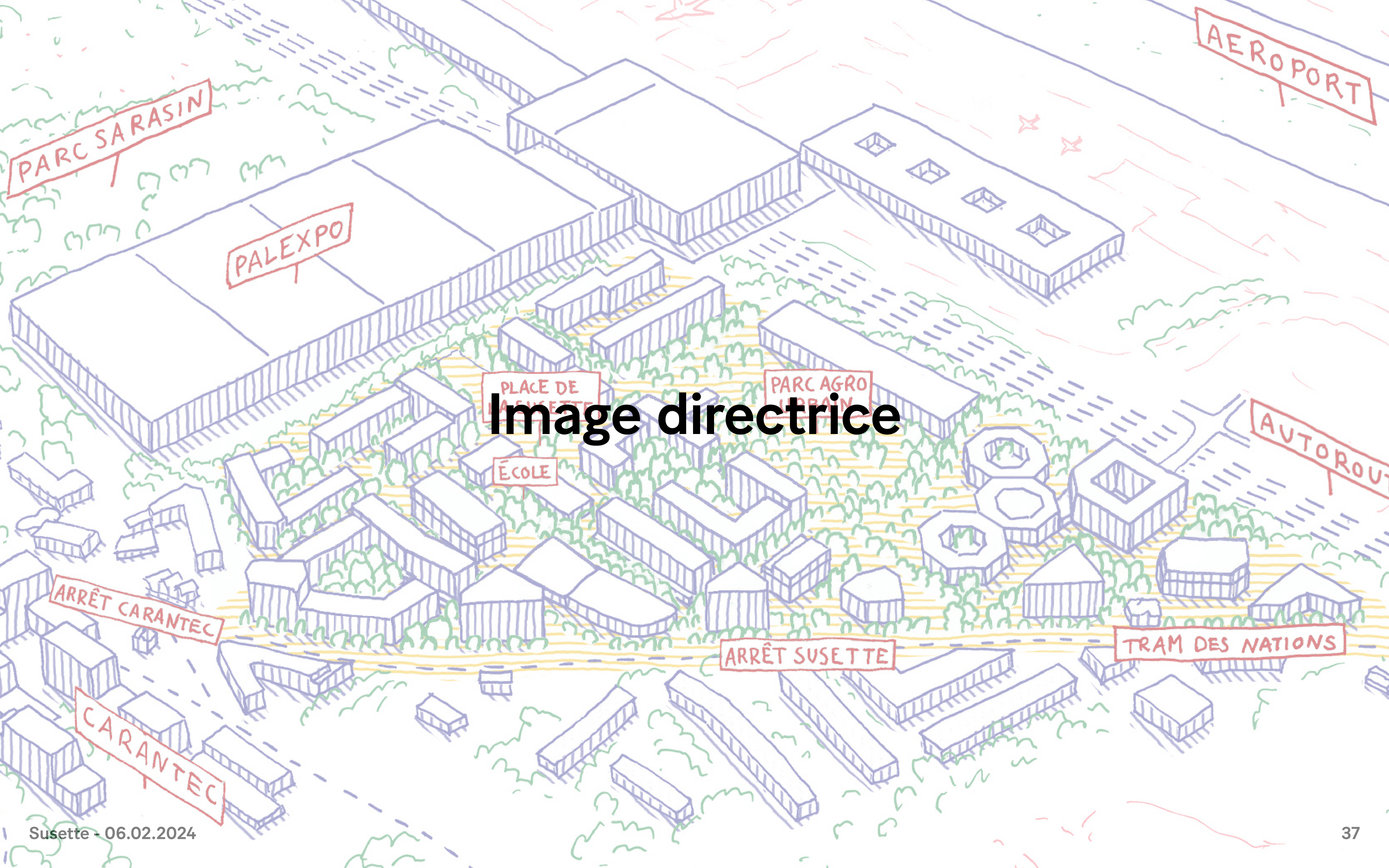


# 19 janvier 2024

## Conférence de presse

- Une conférence de presse s'est tenue à la maison des projets afin d'informer largement la population genevoise sur l'avancée des études.
- Le projet a été présenté conjointement par Monsieur Laurent Jimaja, Conseiller administratif de la Commune du Grand-Saconnex, et Monsieur Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du département du territoire.





# Image directrice

# Image directrice

## Structure de l'espace public

- Les rues principales sont activées sur toute leur longueur en relation directe avec les arrêts de tram.
- Une place est créée à la jonction des deux rues principales.

## Bâti

- Le développement se fait sous forme d'îlots créant des intériorités plus privées.

## Continuité biologique

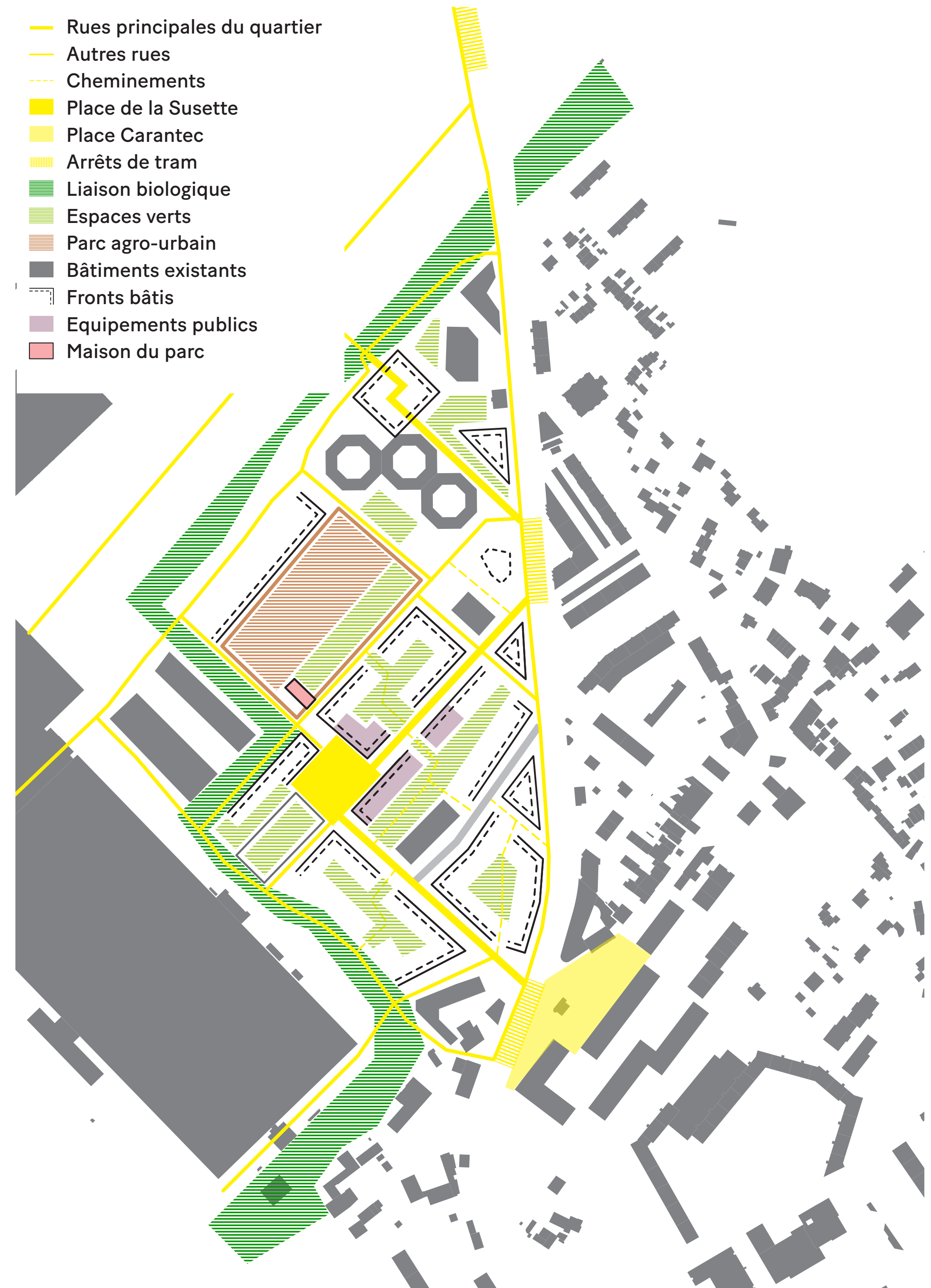
- Elle est située en bordure de site, le long de l'autoroute.

## Parc agro-urbain

- Il se développe d'un seul tenant et abritera au minimum la pépinière urbaine, un verger public et des potagers.
- Le programme complet sera défini ultérieurement.

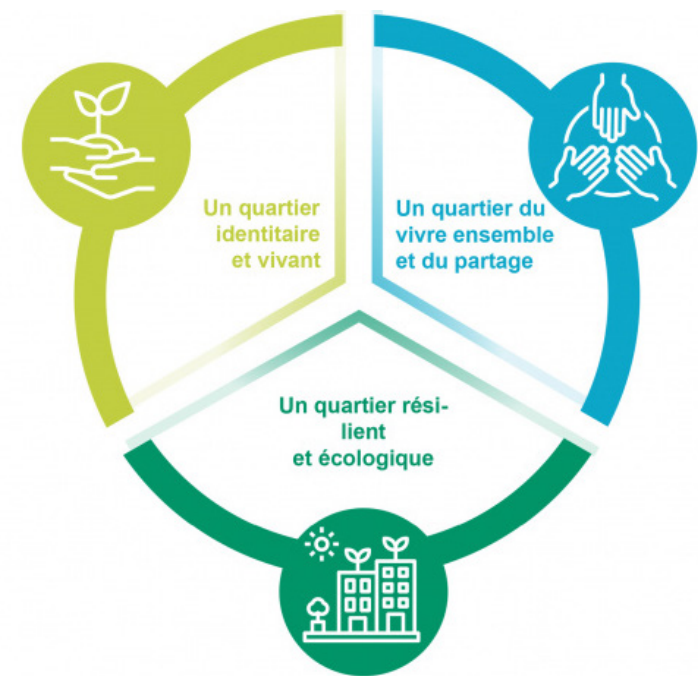
## Élément existants

- Le cimetière et le chêne participent à la composition de l'espace de la place.



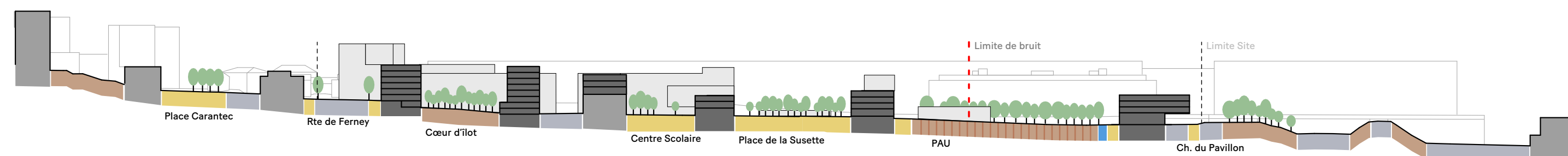
# Urbanisme et patrimoine

- Les espaces publics praticables par tous et toutes (PMR), sont fortement plantés et accompagnés de noues de récupération des eaux de pluie.
- Chaque coeur d'îlot possèdera son propre caractère.
- Les bâtiments varient entre R+8 (partie nord) et R+5 (partie sud). Des émergences à R+8 ponctuent la route de Ferney.
- Le bosquet d'arbres existants au centre du champ est également conservé.
- L'ancienne douane est conservée.



## Objectifs chiffrés «Quartiers en transition»

- Densité bâtie : 130%  
(*IUS / IUS minimum ZD3*)
- Taux de surf. à usage public : 30%  
(*Surface sol à usage public / Surface terrain*)



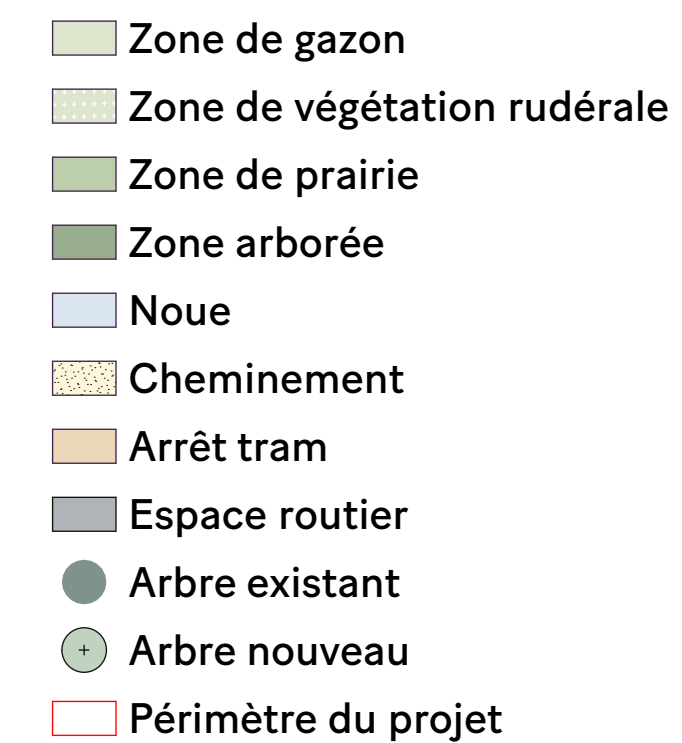
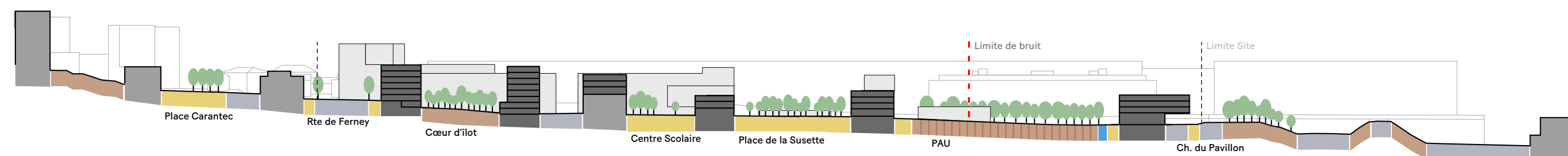
- Zone de gazon
- Zone de végétation rudérale
- Zone de prairie
- Zone arborée
- Noue
- Cheminement
- Arrêt tram
- Espace routier
- Arbre existant
- Arbre nouveau
- Périmètre du projet



# Urbanisme et patrimoine

## Un quartier identitaire et vivant

- Obj. 3. Valoriser le rapport du quartier au « Grand Paysage » (relation visuelle avec le Jura).  
*Les rues perpendiculaires au Jura, la faible hauteur du bâtiment au sud de la place et l'implantation du PAU valorisent la relation au paysage du Jura.*
- Obj. 4.\* Travailler les implantations et les volumétries des nouveaux bâtiments comme un paysage construit (diversités, épannelage).  
*Les volumétries des bâtiments sont travaillées afin d'offrir un variété de gabarits dans le quartier, allant de R+3 à R+8. Une liberté sera offerte dans les PLQ pour affiner les épannelages.*
- Obj. 10. Mettre en valeur le cimetière et la Voie-de-Moëns.  
*Le cimetière est conservé et son mur participe à la composition de l'espace de la place. La Voie-de-Moëns est renforcée tant dans sa composante végétale que dans sa fonction de liaison de mobilité douce.*
- Obj. 11. Mettre en valeur le réseau viaire existant.  
*voir obj. 10*
- Obj. 15. Protéger les arbres majeurs existants comme le vieux chêne à l'angle du cimetière.  
*Le chêne à l'angle du cimetière est conservé et mis en valeur en bordure de la place. Le bosquet d'arbres existants au centre du champ est également conservé.*



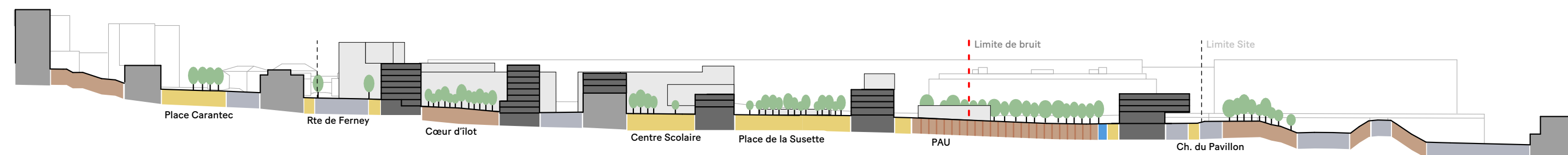


# Urbanisme et patrimoine

## Un quartier résilient et écologique

- Obj. 32. Questionner la dimension du parc agro urbain.  
*La dimension du parc agro-urbain est définie par la commune et n'est pas remise en question par l'image directrice. Son usage est par contre questionné et sa définition précise est laissée ouverte pour que les futur·e·s habitant·e·s du quartier puissent se prononcer.*

- Zone de gazon
- Zone de végétation rudérale
- Zone de prairie
- Zone arborée
- Noue
- Cheminement
- Arrêt tram
- Espace routier
- Arbre existant
- Arbre nouveau
- Périmètre du projet



# Affectations et vie de quartier

## Vie de quartier

- Les commerces de proximité, services et locaux communs se concentrent le long des deux rues principales.
- L'école et l'EMS s'ouvrent sur la place.
- Le CVHS est déplacé, potentiellement le long de l'autoroute avec d'autres activités nécessitant des accès logistiques, ou alors sur une autre localisation à définir en dehors du quartier.

Surface brut de plancher totale	245'300 m <sup>2</sup>	(79'600 m <sup>2</sup> existants)
Logements	109'400 m <sup>2</sup>	(600 m <sup>2</sup> existants)
Activités	136'100 m <sup>2</sup>	(77'000 m <sup>2</sup> existants)
dont <i>pointe Nord</i>	58'000 m <sup>2</sup>	(32'500 m <sup>2</sup> existants)
« rez actifs »	4'100 m <sup>2</sup>	
EMS et Crèche	4600 m <sup>2</sup>	

Indice d'utilisation du sol (IUS) 1.65 (SD 2019 = 1.37)

Equipements publics (non compris dans l'IUS) 5'300 m<sup>2</sup>




Habitantes et habitants 2100  
Emplois 3000

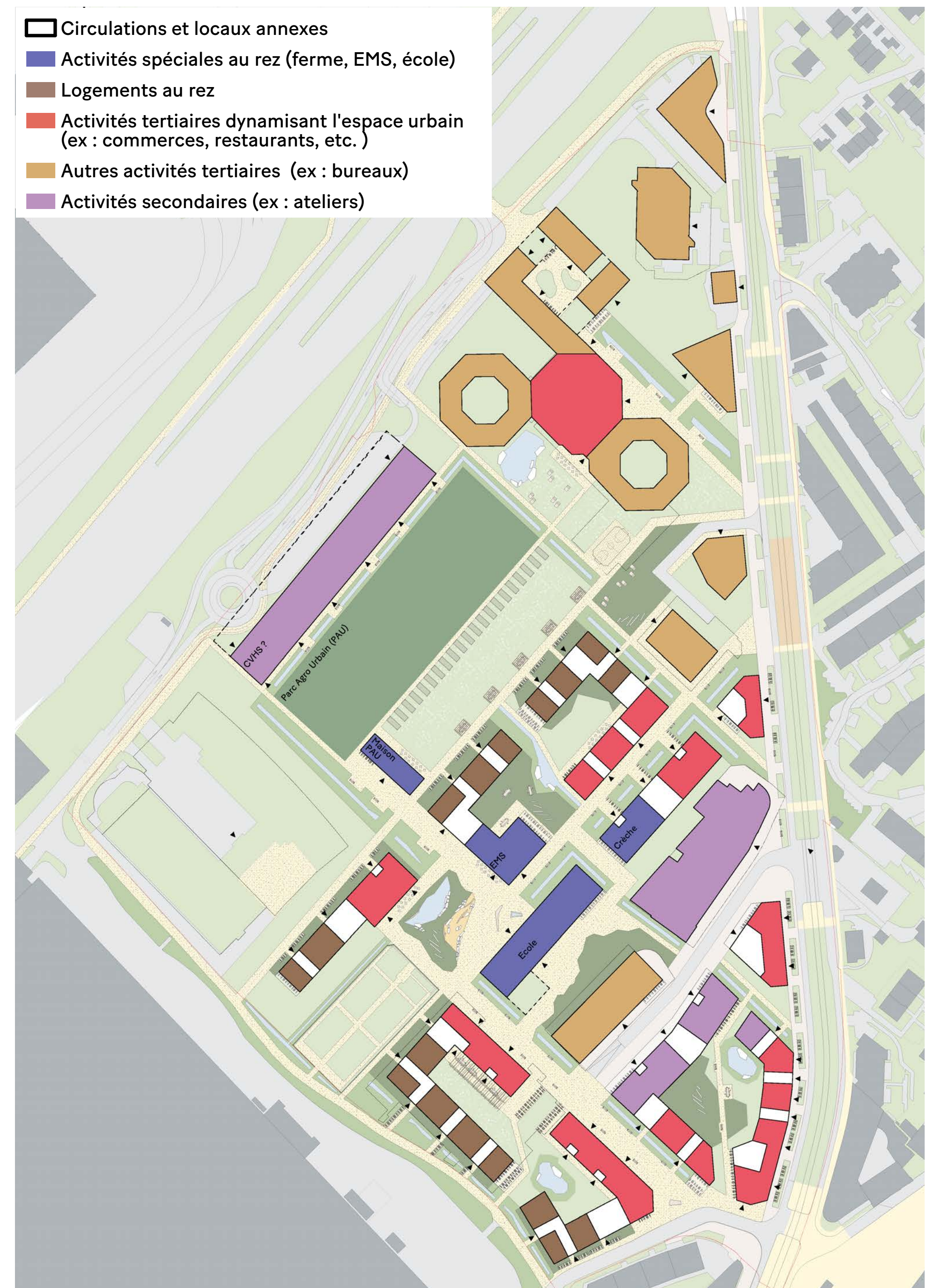
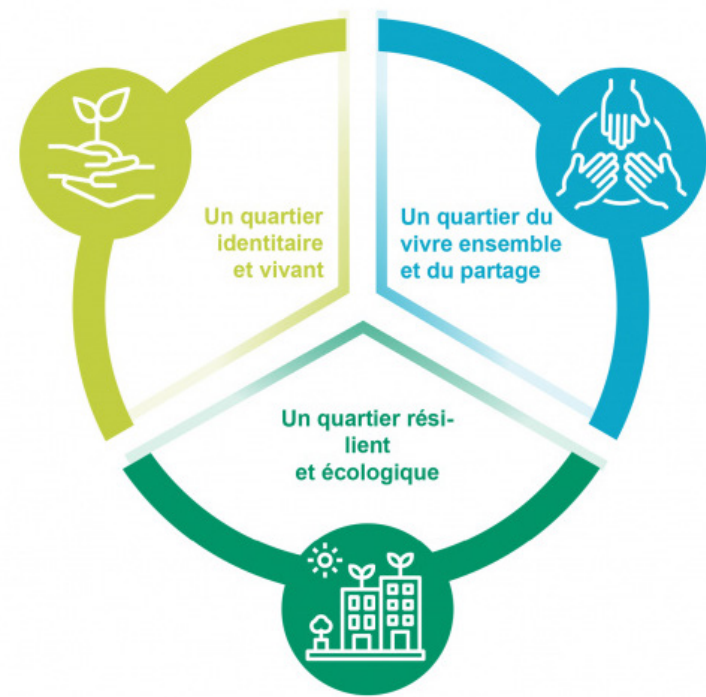


# Plan des rez-de-chaussée

- Les rez-de-chaussée actifs (comportant des commerces ou des services de proximités) animent les rues principales et la place du quartier.
- Les rez-de-chaussée abritent un tiers des places vélos nécessaires ainsi que les buanderies communes
- Les logements en rez-de-chaussée auront un petit dégagement privatif ou seront surélevés d'un mètre par rapport à l'extérieur.

## Objectifs chiffrés «Quartiers en transition»

-  Densité bâtie : 130%  
(IUS / IUS minimum ZD3)
-  Ratio emp/hab : 143%  
(Nb emplois / Nb habitants (cible 50%))
-  Ratio emp secondaire / emp. : 17%  
(Nb emplois artisanat / Nb emplois (cible 10%))

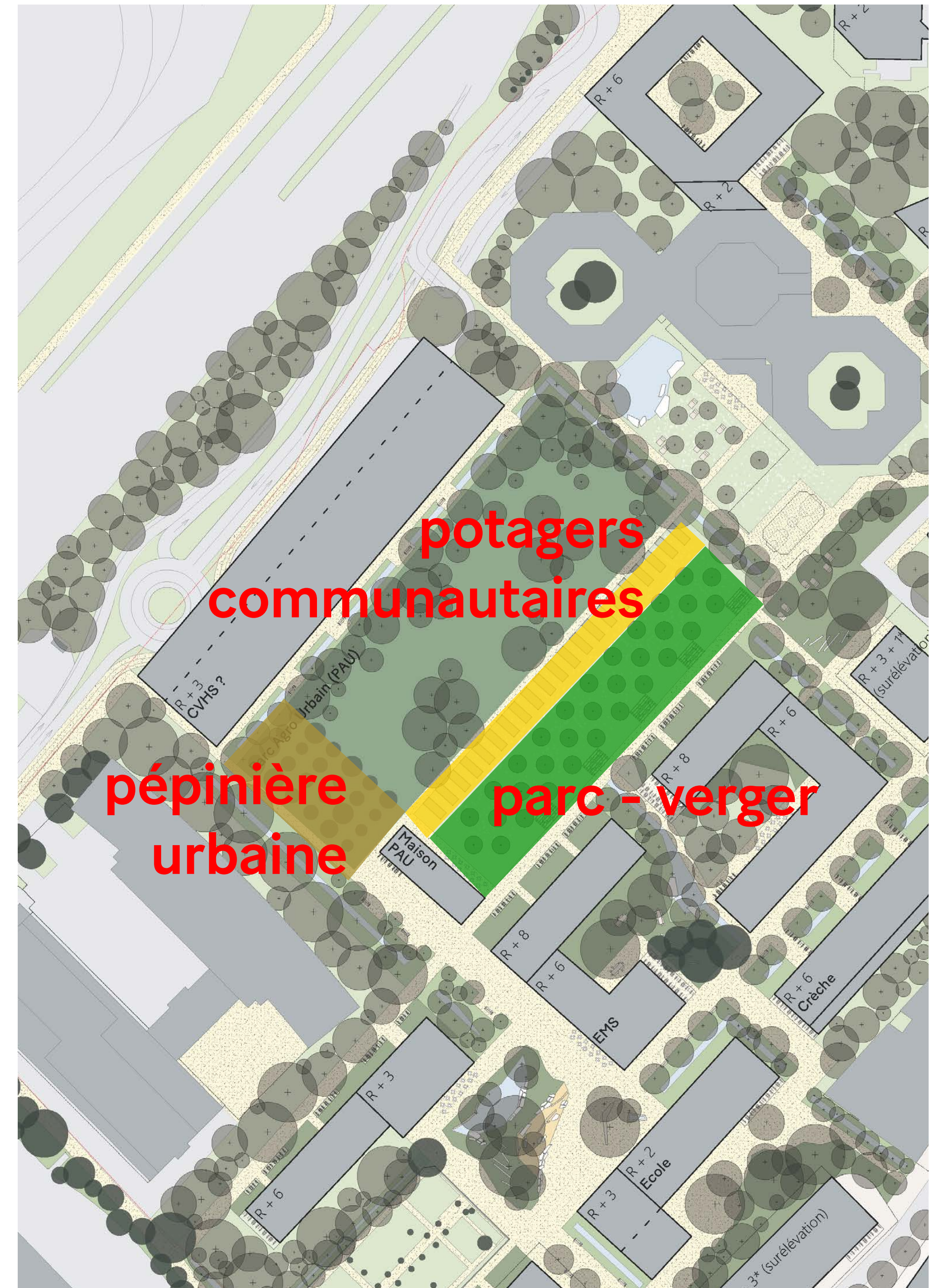


# Parc agro-urbain

La programmation du parc agro-urbain de 1,8 hectare reste ouverte pour une appropriation par les futur·e·s habitantes et habitants.

Mais il devra au minimum :

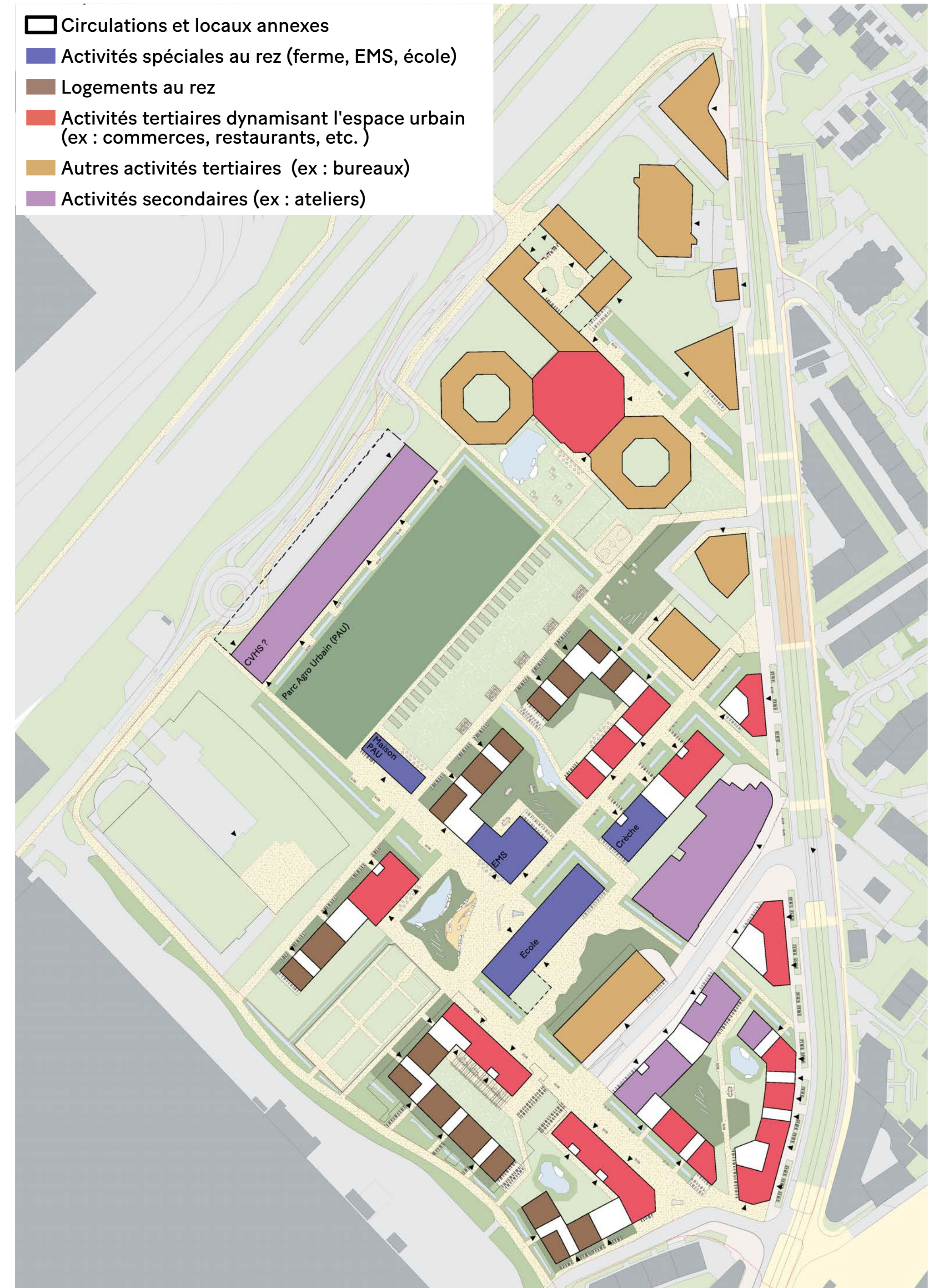
- Etre fortement planté d'arbres.
- Intégrer la pépinière urbaine communale.
- Abriter un parc-verger d'environ 5000 mètres carrés pour le quartier.
- Proposer des potagers communautaires (complétant une offre de jardins potagers plus privatifs en toiture ou dans les îlots).



# Affectations et vie de quartier

## Un quartier identitaire et vivant

- Obj. 7. Réfléchir à une programmation des rez-de-chaussée qui favorise le lien social au sein du quartier.  
*Les rues principales et la place sont bordées d'équipements publics ou de rez-de-chaussée comprenant des services de proximité ou à composante communautaire et sociale.*
- Obj. 8.\* Intégrer des infrastructures sportives légères, modulaires et flexibles.  
*Un espace multi-sport est localisé en prolongation du parc-verger, vers l'Octagon et une salle de sport polyvalente est intégrée au programme scolaire au centre du quartier.*
- Obj. 9. Prévoir des lieux de rencontre et d'échange pour les jeunes (maison de quartier et rencontres intergénérationnelles).  
*La place accueillera l'école et un EMS. Un espace intergénérationnel pourrait être intégré dans le rez-de-chaussée de l'EMS. Un espace pour les jeunes pourra être intégré dans les rez-de-chaussée d'un immeuble.*
- Obj. 12. Questionner la position du CVHS (centre de voirie, horticole et de secours) au sein du quartier.  
*Le CVHS est déplacé en bordure d'autoroute ou en dehors du quartier.*
- Obj. 14. Penser le quartier en complémentarité du centre historique et non en opposition.  
*Les affectations choisies et le dimensionnement des espaces publics sont clairement orientés pour une offre de quartier, en complémentarité avec le centre villageois et la place Carantec.*



# Affectations et vie de quartier

## Un quartier résilient et écologique

- Obj. 48. Penser un quartier flexible afin de pouvoir réagir aux aléas du futur.

*Le quartier propose des bâtiments de faible profondeur adaptés au logement. Les rez-de-chaussée, avec des surprofondeurs et des hauteurs plus importantes permettent l'implantation d'activités. Cette structure a prouvé sa robustesse dans l'histoire des villes.*

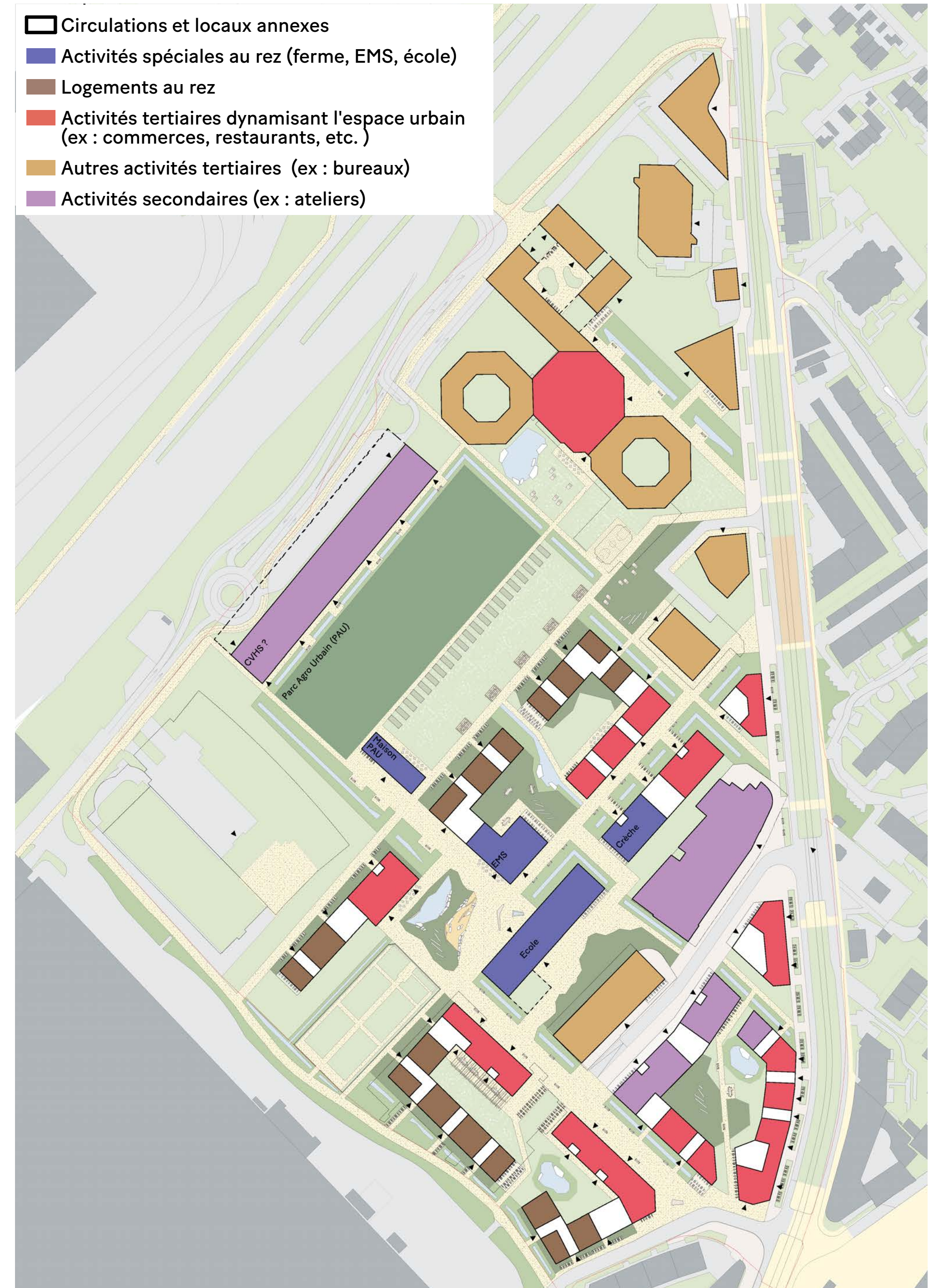
- Obj. 49. Intégrer des infrastructures publiques et parapubliques pour les différents âges de la vie.

*Le quartier comprendra un EMS, une crèche et une école avec une salle de gym, mais potentiellement aussi des logements étudiants, ...*

- Obj. 60. Prendre les mesures nécessaires pour la santé et la sécurité des habitantes et habitants (OPAM\*, risques naturels, ...).

*La localisation de l'école de l'EMS est suffisamment éloignée des sources de danger pour ne pas nécessiter de mesures particulières. Les logements sont également localisés dans des secteurs adéquats (DS II, OPAM\*) et les risques naturels sont absents sur le secteur.*

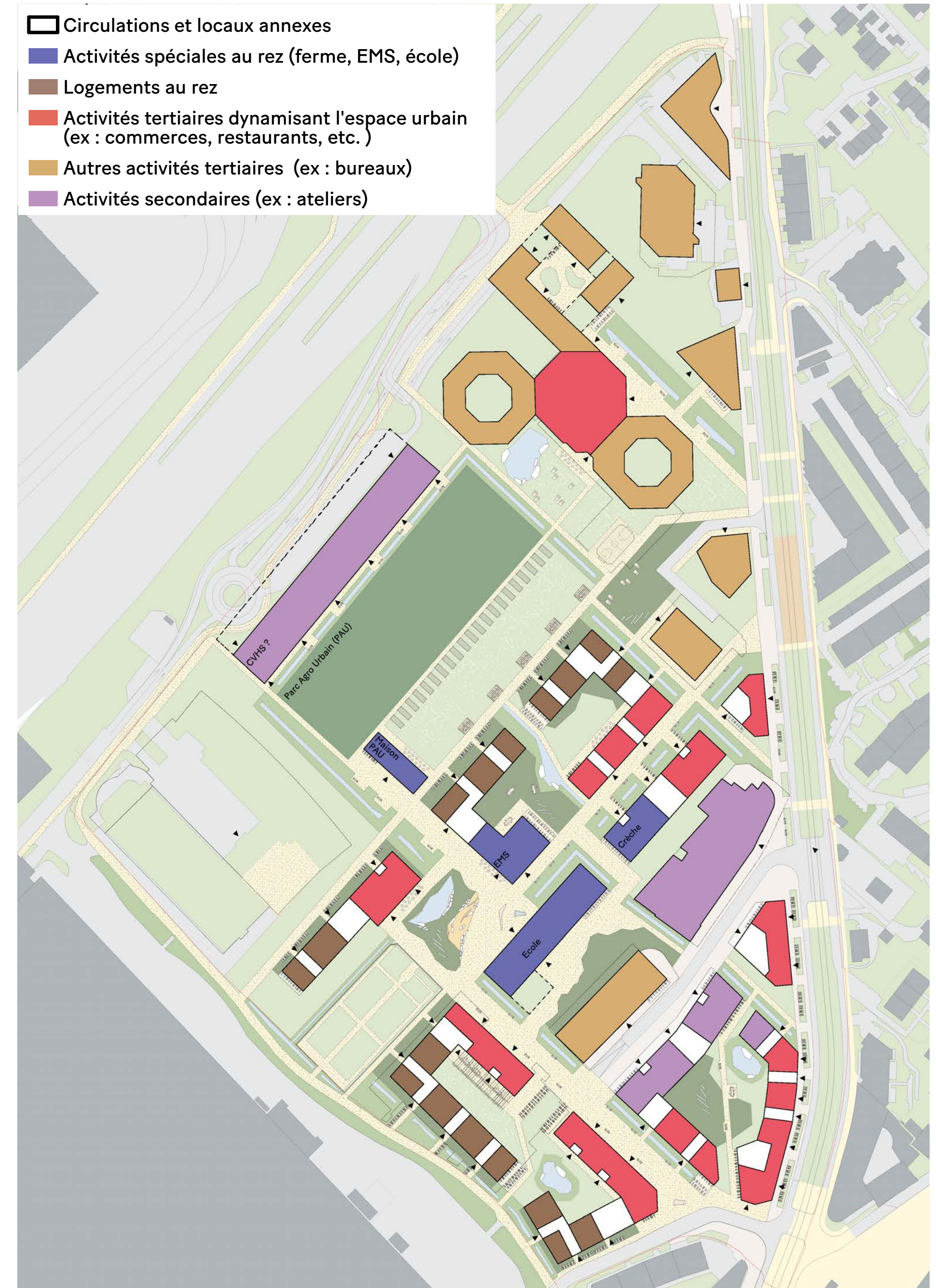
\*Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs



# Affectations et vie de quartier

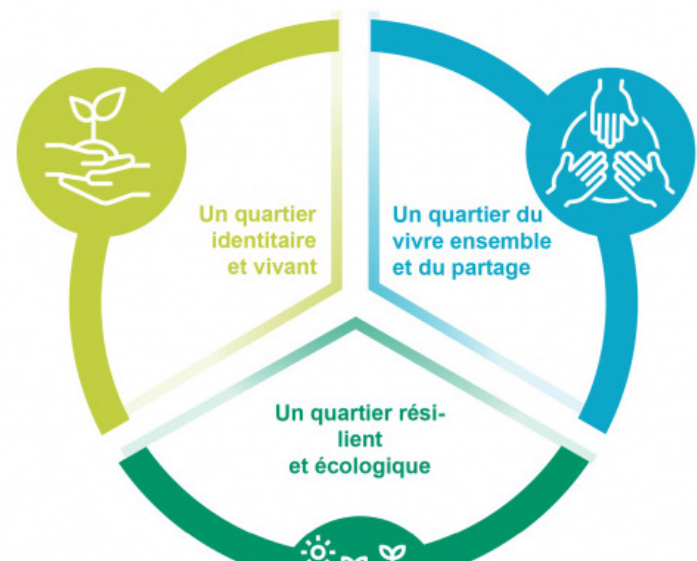
## Un quartier du vivre ensemble et du partage

- Obj. 63. Permettre l'intégration de l'artisanat dans le quartier.  
*Le nouveau bâtiment de l'impasse Colombelle permet l'installation d'artisanat peu nuisant en rez-de-chaussée. Le bâtiment implanté le long de l'autoroute est à destination d'artisanat nécessitant plus de logistique.*
- Obj. 64. Prévoir des commerces de proximités.  
*Les rez-de-chaussée des bâtiments implantés sur la place et les rues principales accueilleront des commerces et des services de proximité. La densité du quartier permet la viabilité de tels établissements.*
- Obj. 67. Encourager l'implantation de lieux à vocations multiples (commerciales, culturelles, productives).  
*La localisation d'équipements publics tels que l'école et l'EMS sur la place, couplée avec les rez-de-chaussée «actifs» devraient favoriser la création de tels lieux. Une réflexion est menée sur la programmation et la coordination de l'ensemble des rez-de-chaussée «actifs» du quartier.*
- Obj. 69. Mettre en place des lieux non-définis permettant une appropriation par les futur·e·s habitant·e·s.  
*La définition du parc agro-urbain reste ouverte et sera définie avec les futur·e·s habitant·e·s et usager·ère·s du quartier.*
- Obj. 70. Prévoir des espaces ouverts appropriables par les usag·ère·s (autogestion, modularité).  
*Chaque coeur d'îlot aura son propre caractère et pourra être géré avec/ par les habitant·e·s. La parc-agro urbain pourrait être également géré par une association.*
- Obj. 81. Prendre en compte les âges de la vie dans la définition des espaces ouverts en ce qui concerne l'accessibilité et les activités proposées.  
*La diversité des espaces proposés et l'absence de circulation garantissent une appropriation par tous les ages de la vie et seront accessibles par toutes et tous.*



# Sols

- La conservation de la pleine terre est maximisée, notamment sur la partie ouest.
- La taille des îlots permet la conservation de pleine terre pendant les chantiers.



- (Surface de canopée / Surface terrain)
- Perméabilité : 1.15  
(Somme surfaces sols \* coef. permabilité (0-2))
- Protection des sols en P.T. : 163%  
(P.T. conservée / P.T. existante / obj. conservation)

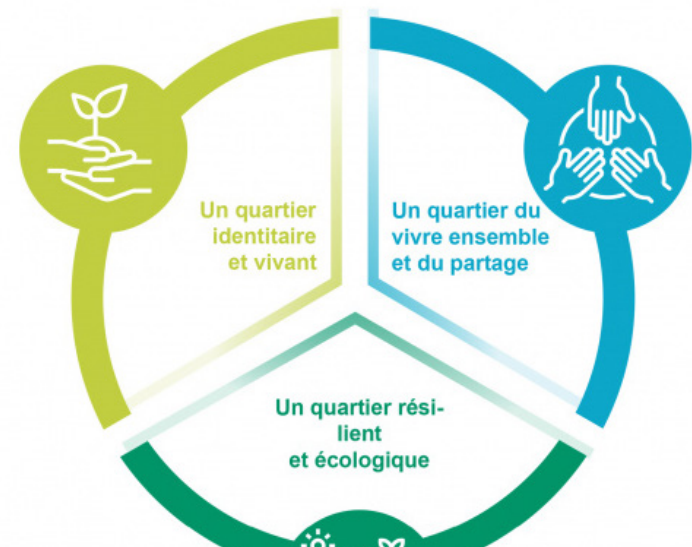


# Arbres et végétation

- Un cordon boisé longe la Voie-de-Moëns, l'hôtel et l'autoroute. Il vient renforcer la liaison biologique existante.
- Les coeurs d'îlot possèdent une densité d'arbres élevée et des sols fortement végétalisés. Ceci permet de créer des liaisons biologiques secondaires à travers le quartier.
- Les rues et la place sont à dominante minérale mais assez fortement plantées d'arbres d'alignement ou de bosquets.
- Les surfaces sur dalles existantes dans le quartier sont réservées aux plantes rudérales, permettant de compléter la biodiversité du quartier
- Le parc-verger abrite des arbres fruitiers haute-tige et l'entretien différencié de la végétation au sol permettra un usage de délasserement.

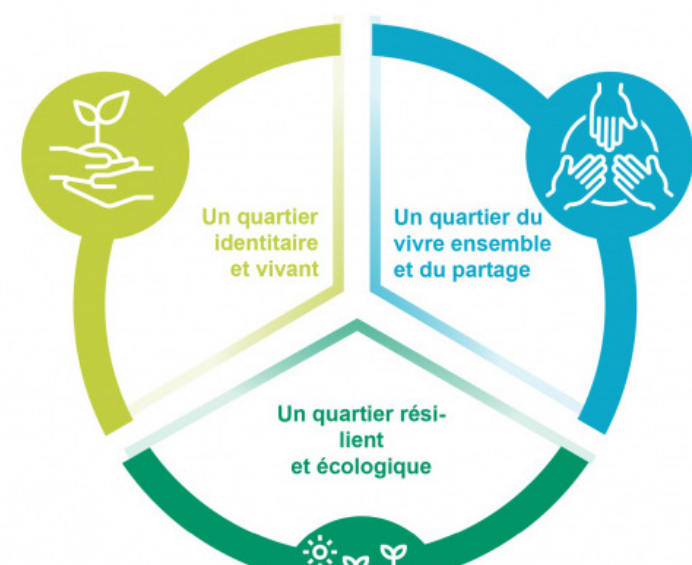
## Objectifs chiffrés «Quartiers en transition»

- Indice de naturalité : 2.57  
(Somme surfaces sols \* coef. naturalité (1-5))
- Diversité des milieux : 1.62



# Eaux et Climat

- L'eau de ruissellement est infiltrée à l'aide de zones naturelles inondables situées dans chaque cœur d'îlot.
- Le trop-plein est évacué par un réseau de noues.
- Les cœurs d'îlot sont fortement arborisés, et avec l'aide des mares temporaires de rétention, ils créent des îlots de fraîcheur.
- L'arborisation et les noues le long des rues sud-est/nord-ouest permettent de rafraîchir les courants d'air nocturnes.



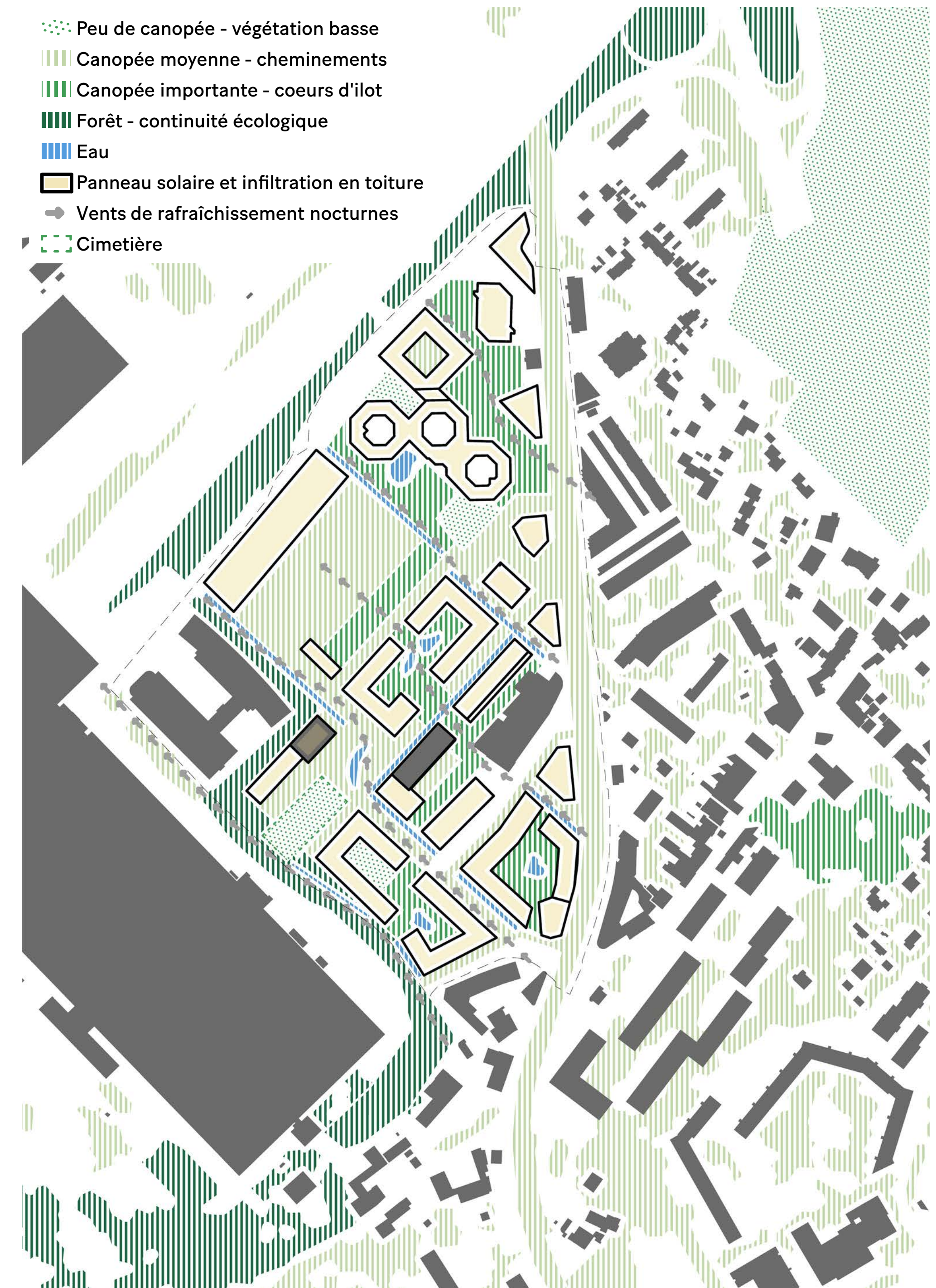
DIVERSITÉ DES TIPIQUEUX : 1.00  
(Indice de Shannon)

Taux de canopée : 32%

# Triptique eau-sol-arbres

## Un quartier identitaire et vivant

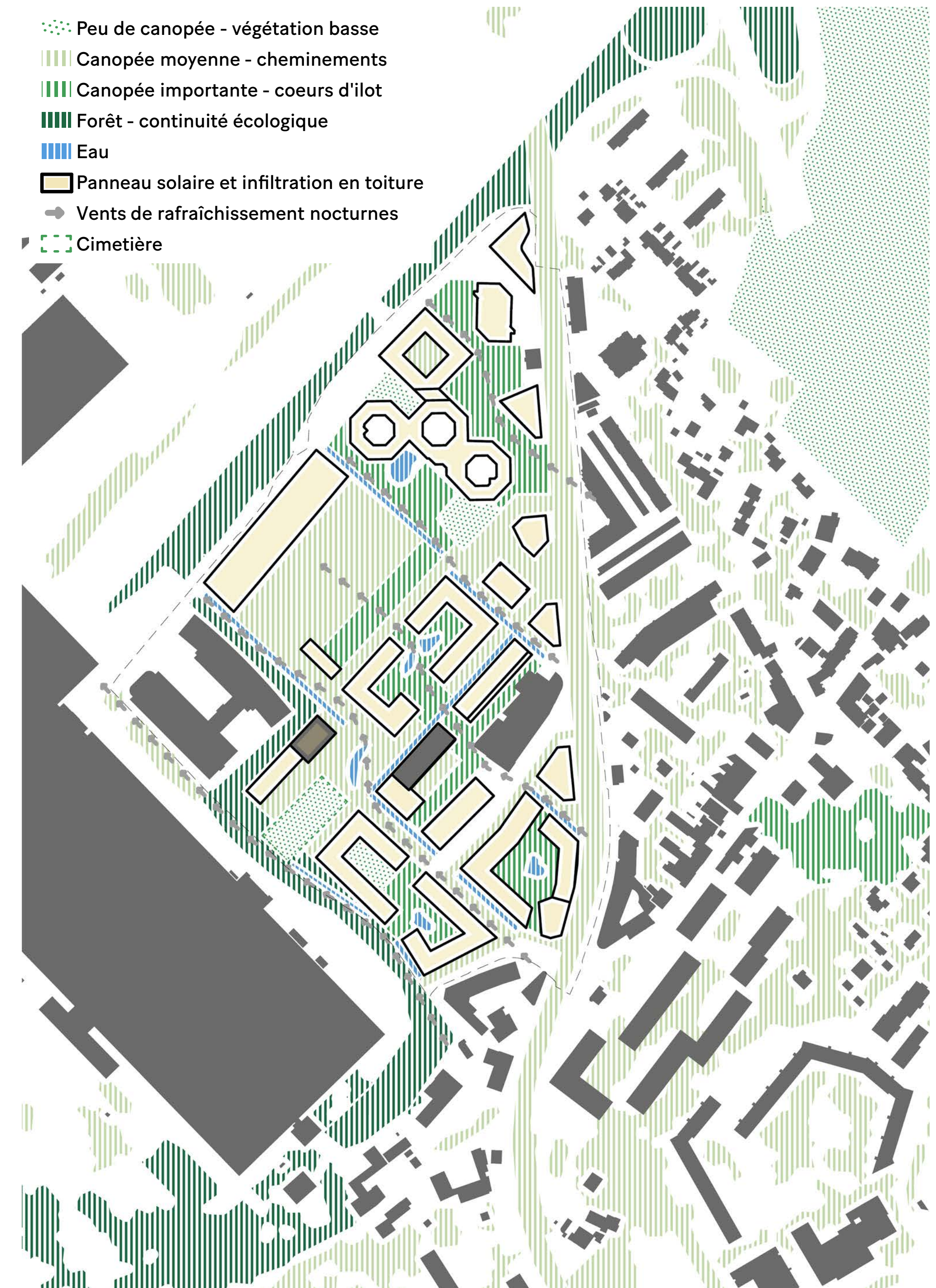
- Obj. 16. Prévoir une arborisation importante pour le quartier afin d'améliorer le confort des habitantes et habitants.  
*L'arborisation du quartier est importante, la canopée occupe un tiers de la surface du bâti. Elle est répartie dans l'ensemble du quartier.*
- Obj. 17. Renforcer le cordon végétal de la Voie-de-Moëns afin de masquer la façade de Palexpo.  
*Les arbres existants sont conservés et l'épaisseur du cordon végétal est renforcée.*
- Obj. 18. Conserver et recréer des continuités biologiques, notamment le long de l'autoroute.  
*La continuité biologique est renforcée le long de la Voie-de-Moëns, avec une nouvelle plantation d'arbres autour de l'hôtel et par la re-création des cordons boisés entre la route François-Peyrot et l'autoroute.*



# Triptyque eau-sol-arbres

## Un quartier résilient et écologique

- Obj. 25. Favoriser les systèmes naturels pour la gestion des eaux au sein du quartier (noue paysagère, irrigation naturelle, bassin de rétention à ciel ouvert).  
*Des bassins naturels temporaires sont créés dans les coeurs d'îlot et des noues accompagnent les différentes rues et cheminements.*
- Obj. 26. Optimiser la perméabilité des sols.  
*La perméabilité des sols est importante (1.12) grâce à une grande quantité de pleine terre (plus d'un tiers de la surfaces du quartier est en pleine terre) et par l'aménagement d'espaces publics semi-perméables.*
- Obj. 27. Mettre en place un système de récupération des eaux de pluie et d'irrigation naturelle pour l'arrosage de la végétation du quartier.  
*Des bassins naturels temporaires sont créés dans les coeurs d'îlot et des noues accompagnent les différentes rues et cheminements irrigant ainsi les espaces plantés du quartier. Un bassin de récupération d'eau de pluie sera étudié dans le cadre du parc agro-urbain.*
- Obj. 30.\* Considérer la pleine terre comme une ressource à valoriser et à maintenir au maximum.  
*La conservation de la pleine terre est maximisée, notamment sur la partie ouest du quartier. La taille relativement importante des îlots permet la conservation de pleine terre pendant le chantier et d'atteindre très largement l'objectif cantonal de conservation de pleine terre.*
- Obj. 34.\* Limiter les mouvements de terre sur le site.  
*L'implantation des bâtiments se fait au plus proche du terrain naturel et aucun stationnement supplémentaire sera réalisé en sous-sol, ce qui diminue fortement les mouvements de terre.*



# Triptique eau-sol-arbres

- Obj. 52. Intégrer les questions de confort thermique liées aux fortes chaleurs dans la conception des bâtiments et des typologies de logement (orientation des bâtiments, ventilation des appartements, rafraîchissement passif).

*La profondeur des bâtiments permet la création de logements traversants garantissant une bonne ventilation. Les rues perpendiculaires à la pente sont largement plantées et accompagnées de noues, ce qui renforcera le rafraîchissement des courants d'air nocturne.*

- Obj. 53. Végétaliser un maximum le quartier pour lutter contre les îlots de chaleur (taux de canopée important).  
*voir objectif 16.*
- Obj. 56. Valoriser de l'eau de pluie pour participer au rafraîchissement du quartier.  
*voir objectifs 16 et 25.*
- Obj. 58. Concevoir un quartier bioclimatique favorisant la circulation de l'air. \*  
*voir objectifs 16 et 52.*
- Obj. 59. Mettre en place une stratégie pour lutter contre les îlots de chaleur. \*  
*voir objectifs 16, 25 et 52.*



# Transports publics

- Le tram propose deux arrêts le long du quartier, Carantec au sud et Susette au centre.
- Les lignes des bus complémentaires au tram (5, 8, 59, 50, 59, 60, 61) s'arrêtent à Carantec.
- Les lignes de l'aéroport empruntant le pont Pavillon pourraient desservir l'hôtel et la pointe nord.



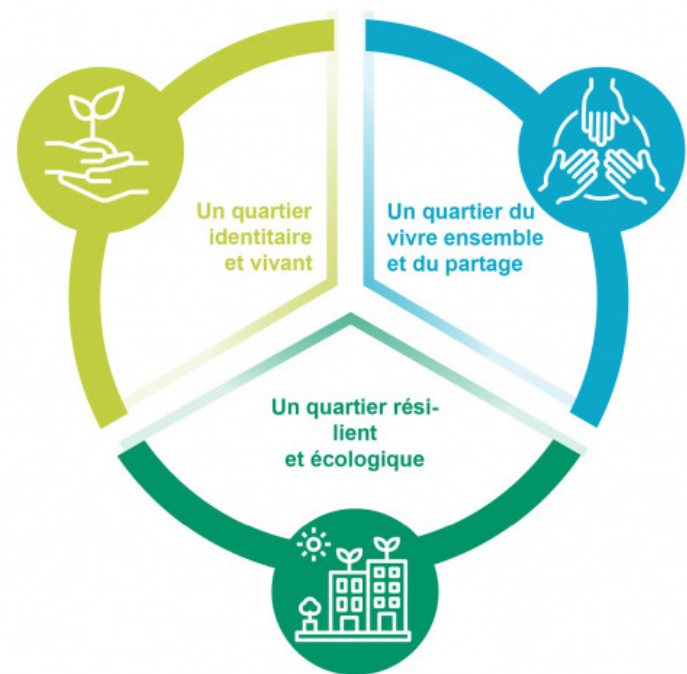
# Mobilités douces

- Le réseau de mobilité douce primaire relie les arrêts de tram depuis la place.
- La promenade des parcs traverse la place et relie le centre du quartier aux différents parcs et points d'attraction de la commune.
- Un maillage fin garanti une accessibilité piétonne et cycliste à l'ensemble du quartier.





# Mobilités motorisées

- Les parkings existants de l'impasse Colombelle sont desservis depuis la route de Ferney.
- Les parkings existants de l'hôtel et de la pointe Nord sont accessibles depuis l'autoroute et le pont Pavillon.
- Aucun parking complémentaire n'est prévu sur le site.



## Objectifs chiffrés «Quartiers en transition»

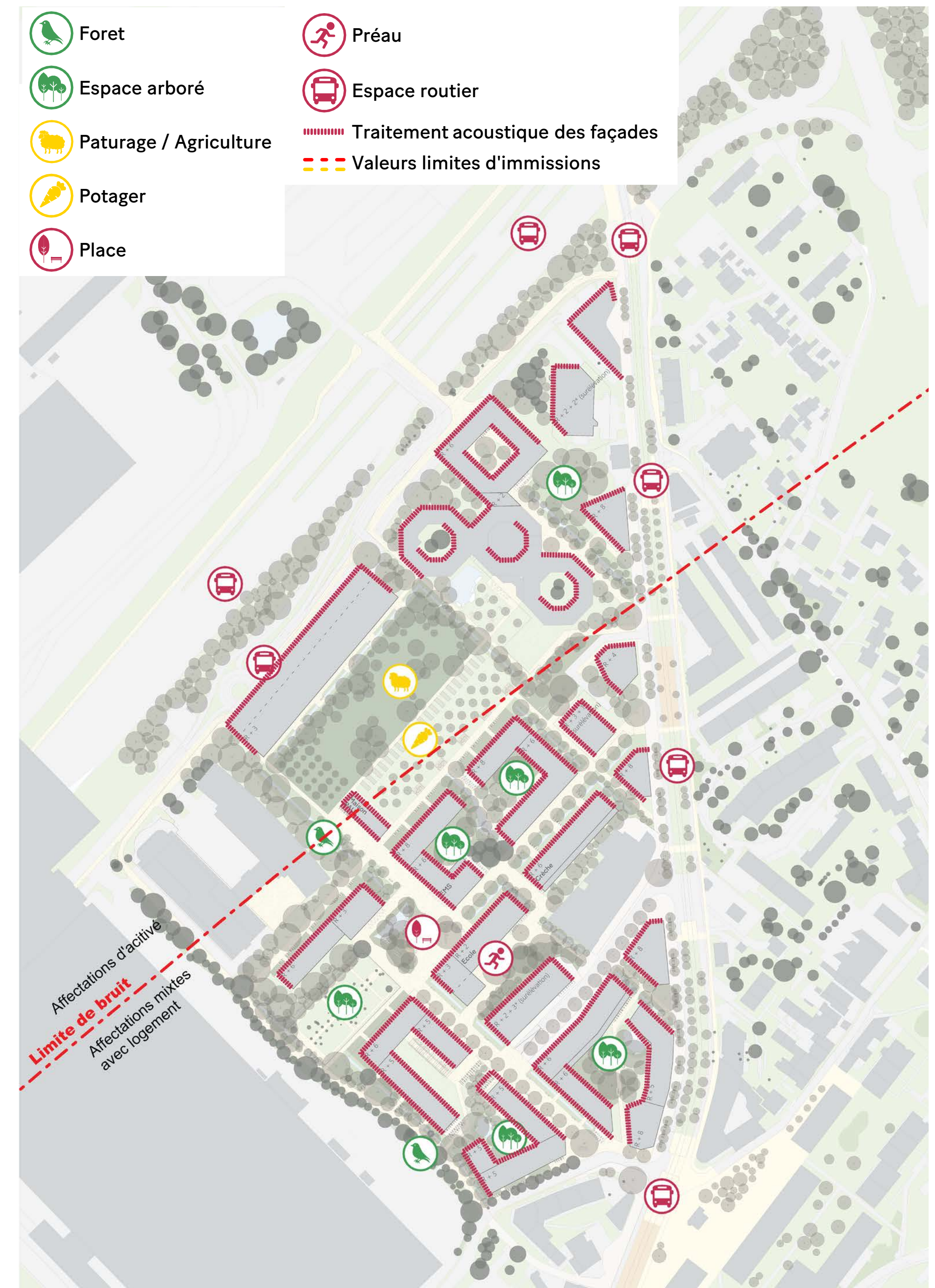
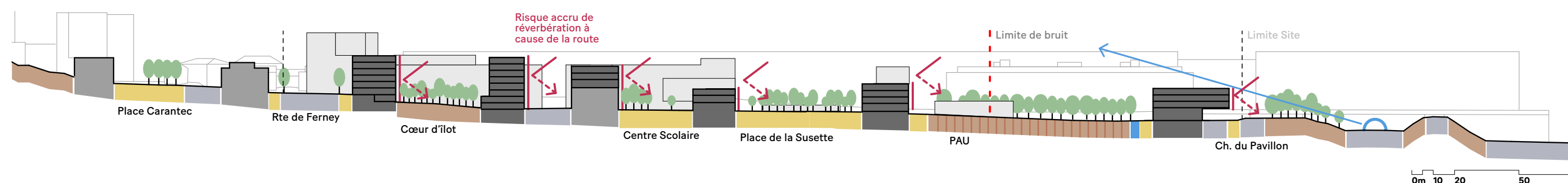
-  Taux de surface de voirie : 10%  
(Surface de voirie / Surface terrain)
-  Taux de stationnement : 90%  
(Stationnement offert / stationnement RPSFP)





# Gestion du bruit et ambiances sonores

- Un bâtiment d'activité au nord du parc agro-urbain coupe les nuisances de l'autoroute.
- Les façades permettront une absorption phonique afin de limiter la réverbération du bruit.
- Les pieds des façades nord-ouest sont systématiquement végétalisés, ou dans le cas où cela n'est pas possible, ils sont traités avec une marquise phono-absorbantes.
- Les cours offrent des espaces calmes alors que la place et les rues principales accueillent l'animation, tels que les terrasses de cafés, places de jeux, ...



# Mobilités et ambiances sonores

## Un quartier identitaire et vivant

- Obj. 1. Protéger le site des nuisances de l'autoroute et de l'aéroport (pollution atmosphérique et sonore).

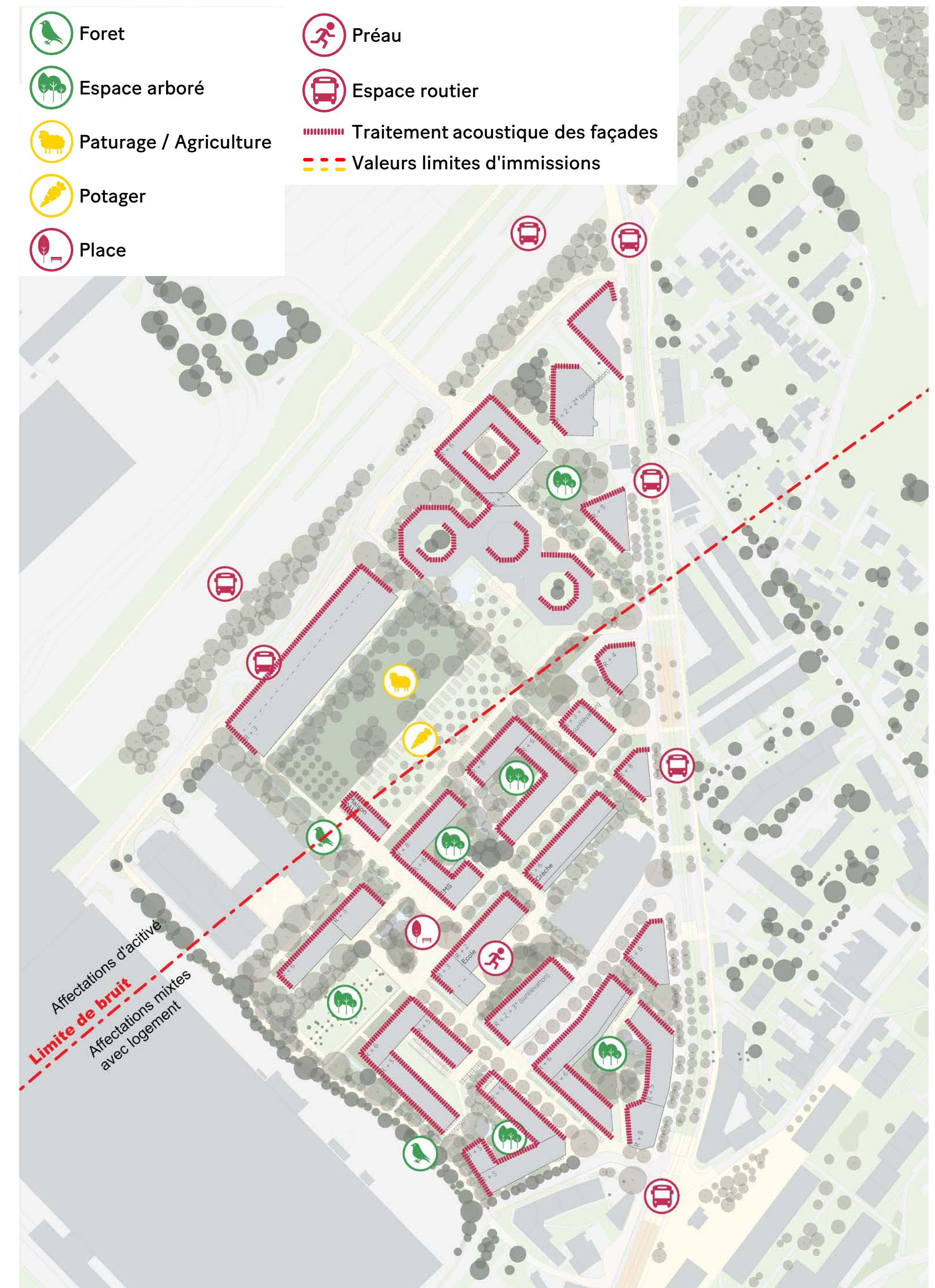
*Le bâtiment d'activité le long de l'autoroute protège l'entier du secteur des nuisances de l'autoroute. Tous les logements sont situés dans la partie sud, en deçà de la courbe de bruit aérien correspondant à un quartier résidentiel (DSII). La qualité de l'air est confirmée par des mesures qui ne relèvent aucune influence de la proximité directe de l'aéroport. S'agissant de l'autoroute, il est constaté une nette diminution dans le temps des émissions de dioxyde d'azote (NO2 - principal polluant lié à la circulation automobile), qui positionne le secteur Susette en dessous de la valeur limite d'immission de l'ordonnance fédérale.*

- Obj. 2. Protéger les habitant-e-s des réverbérations de bruit entre les nouvelles constructions par des revêtements de façades appropriés et des implantations étudiées pour minimiser au maximum le bruit (décision à prioriser sur la position des chemins d'accès).

*Les façades permettront une absorption phonique afin de limiter la réverbération du bruit. Les pieds des façades nord-ouest sont systématiquement végétalisés, ou dans le cas où cela n'est pas possible, il sont traités avec une marquise phono-absorbantes.*

- Obj. 11. Mettre en valeur le réseau viaire existant.

*Les tracés existants sont systématiquement réutilisés. Voir également obj. 17.*



# Mobilités et ambiances sonores

- Obj. 19. Intégrer la Promenade des Parcs au sein des espaces ouverts du quartier.  
*La promenade des parcs passe au centre du quartier, par la place.*
- Obj. 20. Développer des liaisons piétonnes et cyclistes Nord-sud et Est-ouest en relation avec les axes de mobilité douce à l'échelle du Grand Genève.  
*Les liaisons principales piétonnes et cyclistes relient les tracés à grande échelle.*
- Obj. 21. Penser l'intégration des vélos selon leur vitesse (vélo rapide et vélo balade) et les séparer des flux de voitures.  
*Pour les vélos rapides, des pistes cyclables sont aménagées sur la Voie-de-Moëns, sur la route François-Peyrot et sur la route de Ferney. Les autres voiries du quartier sont aménagées en zones de rencontre ou piétonnes avec vélos autorisés.*
- Obj. 22. Renforcer l'attractivité du site en améliorant sa connexion avec la gare et l'aéroport.  
*La Voie-de-Moëns et la route François-Peyrot permettent de relier le passage piétons-vélos qui sera amélioré sous Palexpo en direction de la gare de l'aéroport.*
- Obj. 23. Valoriser les futurs arrêts de tram et leur connexion au quartier comme porte d'entrée piétonne.  
*Les rues principales du quartier aboutissent sur les arrêts de tram Carantec et Susette.*



# Mobilités et ambiances sonores

## Un quartier résilient et écologique

- Obj. 40. Développer une mobilité durable au sein et entre les quartiers du Grand-Saconnex.

*Les surfaces pour un tiers des places vélos sont déjà réservées dans les rez-de-chaussée des immeubles afin de favoriser la mobilité douce. En parallèle, aucun nouveau parking voiture n'est réalisé. Les places de parc seront donc éloignées des logements.*

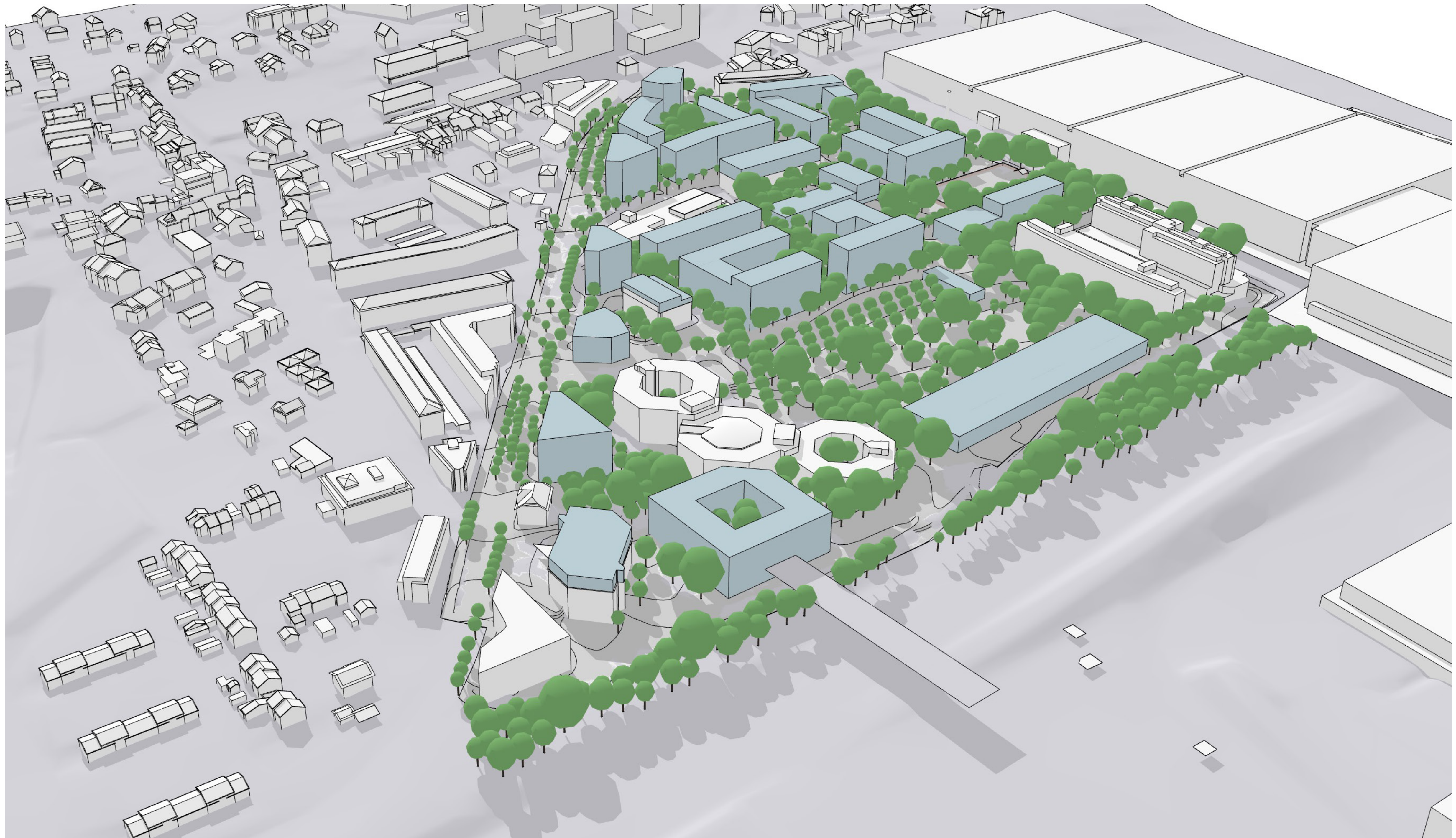
- Obj. 41. Identifier un nombre limité de points d'accès véhicule motorisé au quartier et aux parkings à proximité des axes existants.

*Seuls quatre points d'accès permettent d'entrer dans le quartier en voiture : la sortie d'autoroute Palexpo et le pont Pavillon pour la partie nord et l'Impasse Colombelle depuis la Rte de Ferney pour la partie sud. L'accès sur le chemin Pavillon depuis la route de Ferney sera également possible, mais sur une distance très limitée.*

- Obj. 42. Intégrer les réflexions du schéma directeur de 2019, des autres ateliers des PLQ du Grand projet et du tram en matière de mobilité. \*

*Les réflexions actuelles respectent les objectifs du SD 2019 tout en allant beaucoup plus loin conformément à l'évolution des réglementations.*





# Références urbaines et paysagères



Rue active végétalisée



Micro-forêt en cœur d'îlot



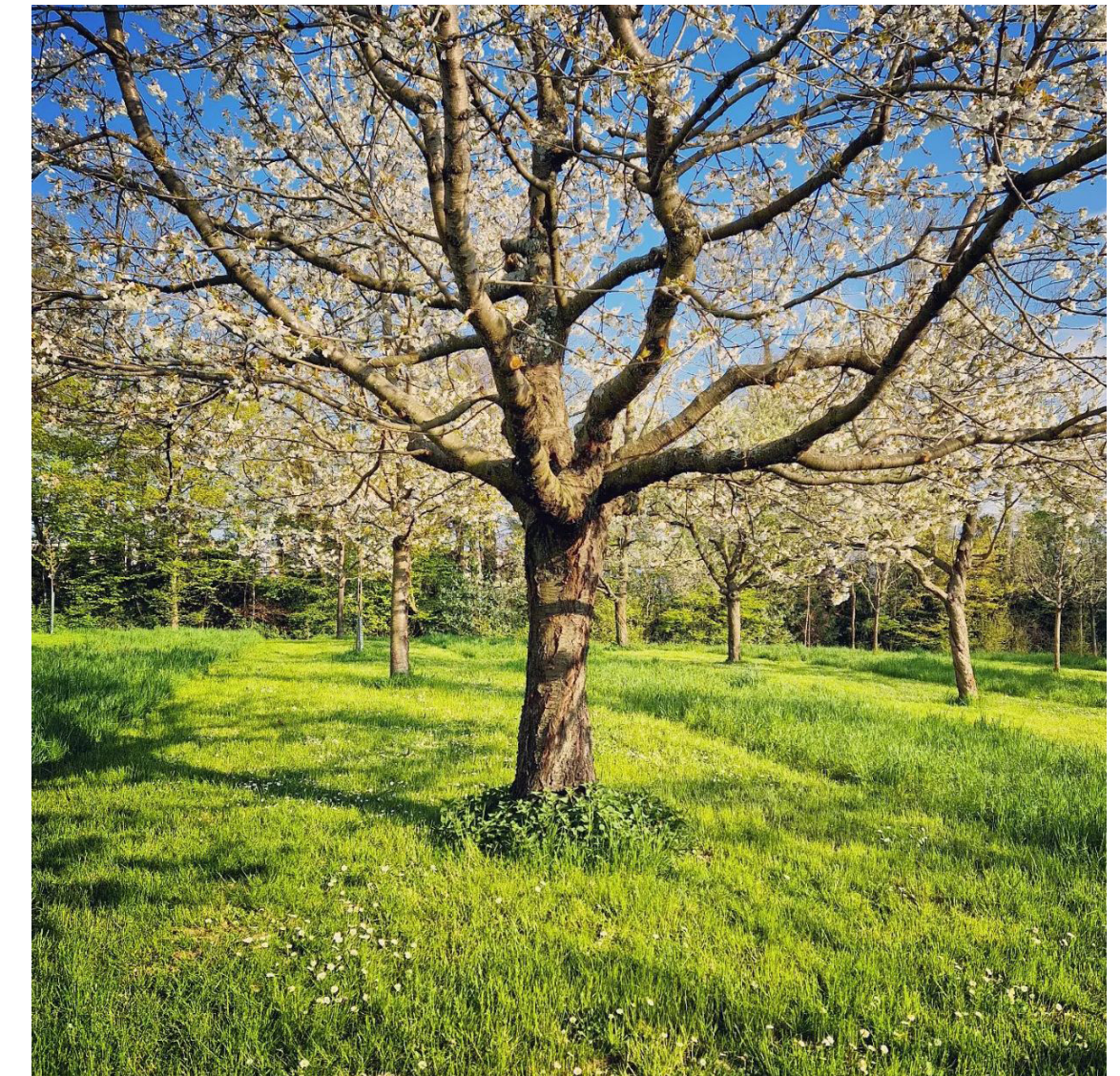
Potagers urbains



Noues



Place



Parc - verger

# Prochaines étapes

- Exposition à la maison des projets : 7 fév. - 23 mars 2024
- Formalisation du Schéma directeur : Février - avril 2024
- Délibérations COPIL : Mai 2024
- Fête de la Susette (à confirmer) : Eté 2024

Actualisation du schéma directeur

Elaboration des PLQ

Autorisations de construire

Constructions

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

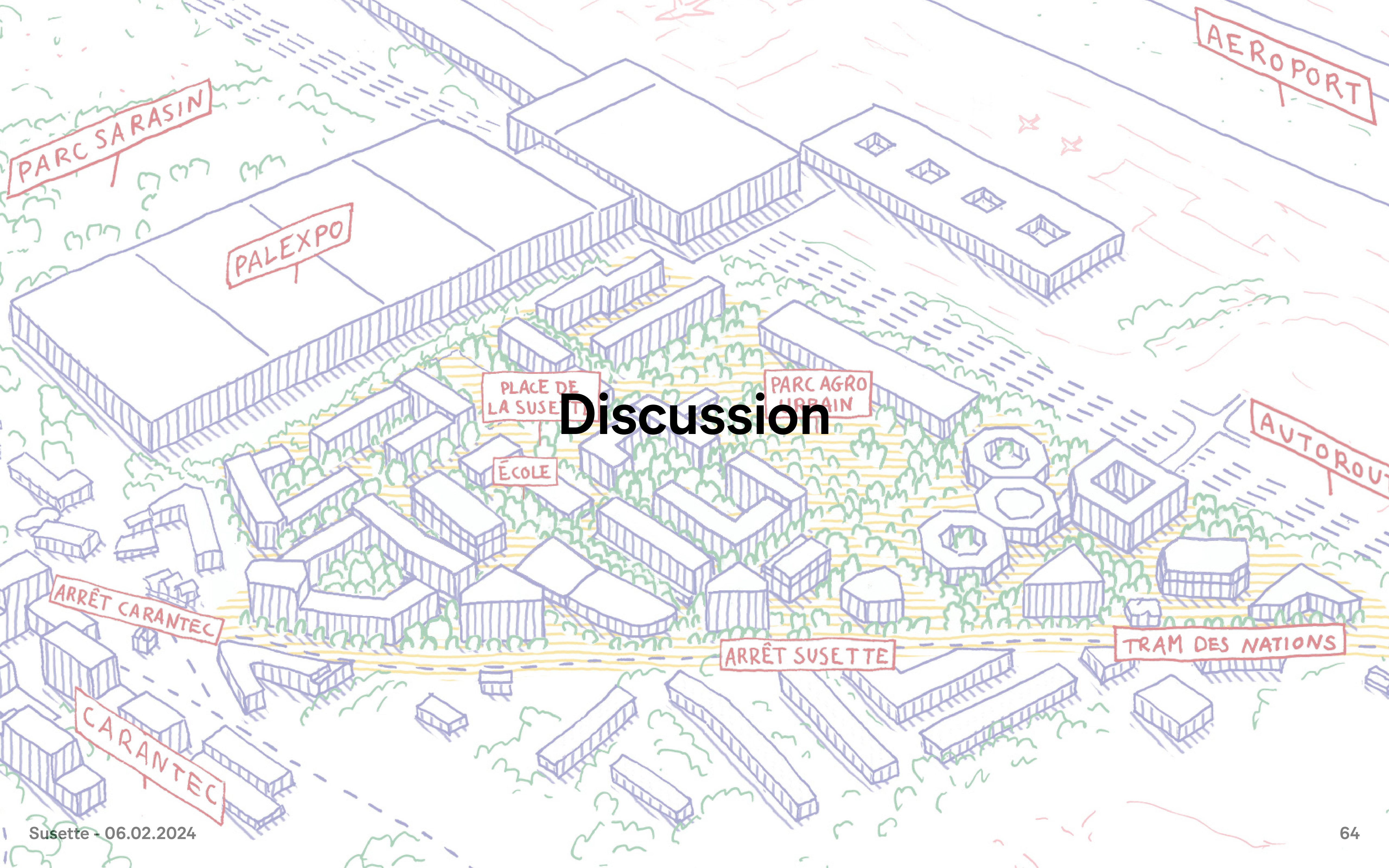
2031

2032...

## Pour plus d'information :

Site de la Commune : <https://www.grand-saconnex.ch/fr/actualites/secteur-susette-0-4455>

Site du Canton : <https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/projets-quartier-etude/grand-saconnex-susette>



# Discussion